

## **Rapport final sur l'enquête nationale auprès des familles paysannes**

Éditeur :

Union suisse des paysans  
Laurstrasse 10  
5201 Brugg  
Tél. : +41 (0) 56 462 51 11  
[info@sbv-usp.ch](mailto:info@sbv-usp.ch)  
[www.sbv-usp.ch](http://www.sbv-usp.ch)

Auteur :

Emile Spahr

## Sommaire

1.	Introduction et résumé.....	4
1.1.	Contextualisation .....	4
1.2.	Représentativité.....	4
1.3.	Résultats.....	4
1.3.1.	Indications générales sur le répondant et son exploitation .....	4
1.3.2.	Évolution de l'orientation de la production .....	4
1.3.3.	Attentes quant à la future politique agricole .....	5
1.4.	Synthèse.....	5
2.	Résultats.....	6
2.1.	Indications d'ordre général sur le répondant, son exploitation et la représentativité .....	6
2.2.	Évolution de la production dans les dix ans à venir .....	12
2.2.1.	Résumé .....	12
2.2.2.	Résultats pour la production végétale .....	13
2.2.3.	Résultats élevage.....	15
2.2.4.	Cahier des charges.....	17
2.3.	Attentes quant à la future politique agricole.....	18
2.3.1.	Résumé .....	18
2.3.2.	Affirmations sur la politique agricole .....	19
2.3.3.	Mesures politiques possibles .....	21
2.3.4.	Réformes possibles des paiements directs .....	23
2.3.5.	Les priorités de la prochaine politique agricole .....	24
3.	Conclusion .....	25

## **1. Introduction et résumé**

### **1.1. Contextualisation**

Une enquête nationale a été menée auprès des familles paysannes en novembre 2023. Elle visait à savoir comment les exploitations vont évoluer au cours des dix prochaines années et quelles sont les attentes des familles paysannes vis-à-vis de la future politique agricole. L'enquête a été réalisée à l'aide d'un outil en ligne et diffusée via les réseaux sociaux et d'autres canaux de communication, notamment numériques, de l'Union suisse des paysans et de ses organisations membres. 5505 personnes ont participé à l'enquête (2868 personnes supplémentaires n'ont pas répondu à l'enquête dans son intégralité). Nous avons basé notre évaluation sur les réponses de 3888 personnes qui sont membres d'une organisation paysanne cantonale et dont l'appartenance a été confirmée par ces organisations.

### **1.2. Représentativité**

En termes de représentativité, les réponses sont de grande qualité. Tous les cantons sont représentés de manière proportionnelle. Les jeunes cheffes et chefs d'exploitation bien formés et possédant de grandes exploitations en zone de plaine sont légèrement surreprésentés.

### **1.3. Résultats**

#### **1.3.1. Indications générales sur le répondant et son exploitation**

La plupart des exploitations seront toujours gérées par leurs cheffes et chefs actuels d'ici à dix ans. Seules 1,4% des personnes sondées ont indiqué que l'exploitation sera dissoute d'ici là, la majorité des personnes interrogées ayant plus de 55 ans. Dans ce groupe d'âge, environ la moitié a indiqué que l'exploitation continuera d'être gérée au sein de la famille et une personne sur sept transmettra l'exploitation à quelqu'un hors de la famille. Pour une exploitation sur cinq gérée par une personne de plus de 55 ans, on ignore encore qui la reprendra.

La grande majorité des exploitations sont gérées à titre d'activité principale, mais plus de la moitié des cheffes et chefs d'exploitation exercent une activité secondaire. Cette activité secondaire est également pour moitié proche de l'agriculture et pour moitié éloignée de l'agriculture.

#### **1.3.2. Évolution de l'orientation de la production**

Au cours des dix prochaines années, il ne faut pas s'attendre à des changements fondamentaux dans le choix des cultures concernant la production végétale. Les exploitations s'adaptent aux conditions climatiques en augmentant les surfaces fourragères ou sont prêtes à exploiter de nouvelles branches de production, comme la culture de protéagineux. Les résultats de l'enquête ont montré où il existe actuellement des défis majeurs en matière de cultures, par exemple en raison de maladies et de ravageurs, et où la situation du marché est stable. En Suisse occidentale notamment, de nombreux responsables d'exploitation ont indiqué vouloir se concentrer sur des cultures plus faciles en raison des conditions du marché et de l'environnement. La surface consacrée aux cultures fourragères aura tendance à augmenter, notamment en Suisse occidentale, ce qui pourrait être dû aux récoltes plus faibles liées à la sécheresse. Dans le domaine des protéagineux également, on peut supposer que la surface va encore augmenter, à condition que leur culture devienne plus intéressante sur le plan financier. Selon les données, la surface dédiée aux pommes de terre devrait rester à peu près stable.

Comme pour la production végétale, il ne faut pas s'attendre à de grands changements dans l'élevage. Là aussi, on constate dans quels domaines il existe encore un potentiel de croissance en raison du marché, et

dans quels domaines il faut s'attendre à une stabilité. Ce potentiel de croissance est surtout visible dans le domaine de l'engraissement des volailles, ce que confirment les résultats de l'enquête. Dans la production d'œufs également, les exploitations qui souhaitent développer cet aspect sont clairement majoritaires par rapport à celles qui vont la réduire. Dans la production laitière, la devise est « croître ou renoncer ». Les personnes sondées ont indiqué vouloir soit développer leur production, soit y renoncer complètement au cours des dix prochaines années. Les exploitations qui souhaitent se lancer dans la production laitière ou réduire leur cheptel représentent une nette minorité. La tendance est également plutôt à la croissance pour l'élevage de vaches allaitantes, alors qu'il faut s'attendre à une réduction du nombre d'exploitations dans le domaine de l'élevage porcin. Le nombre d'exploitations de petits ruminants devrait rester stable au cours des dix années à venir.

Pour ce qui est des directives de production, la plupart des exploitations ont indiqué que, dans dix ans, elles allaient toujours produire selon leur cahier des charges actuelles (PER, IP, bio, Demeter). Seule une exploitation sur dix environ a indiqué qu'elle adopterait une autre directive durant cette même période. Aucune tendance ne se dessine quant au cahier des charges qui profitera de ce changement.

### **1.3.3. Attentes quant à la future politique agricole**

Les familles paysannes attendent de la politique agricole à venir qu'elle jette les bases d'une meilleure mise en valeur et d'une agriculture axée sur la production. L'affirmation selon laquelle la politique agricole doit contribuer à promouvoir une production alimentaire diversifiée avec des cultures et des élevages a recueilli le plus de suffrages. Les personnes interrogées souhaitent également plus de transparence dans la formation des marges et une mise à contribution des autres acteurs de la chaîne de création de valeur. Une mesure possible serait d'améliorer l'étiquetage des denrées alimentaires en ce qui concerne l'origine et la méthode de production. Les questions plus controversées portaient sur la contribution à réduire l'empreinte écologique de l'agriculture, les nouveaux processus de sélection dans la culture des plantes ou la contribution de la numérisation dans la réduction du travail administratif. Ces affirmations n'ont été approuvées que par un peu plus de la moitié des personnes interrogées. Par contre, l'introduction de taxes d'incitation est clairement refusée.

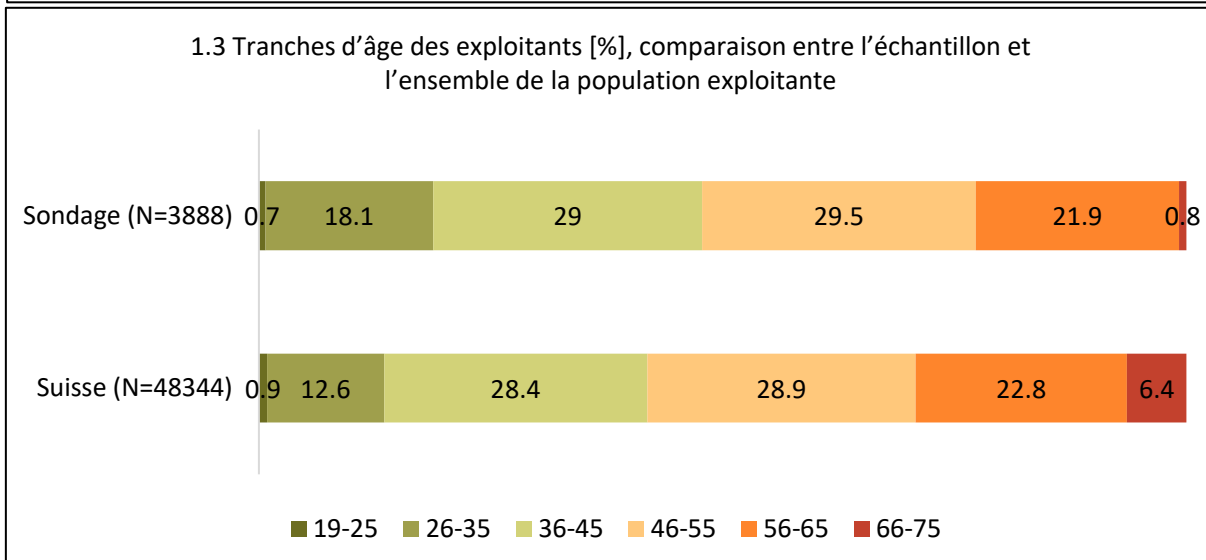
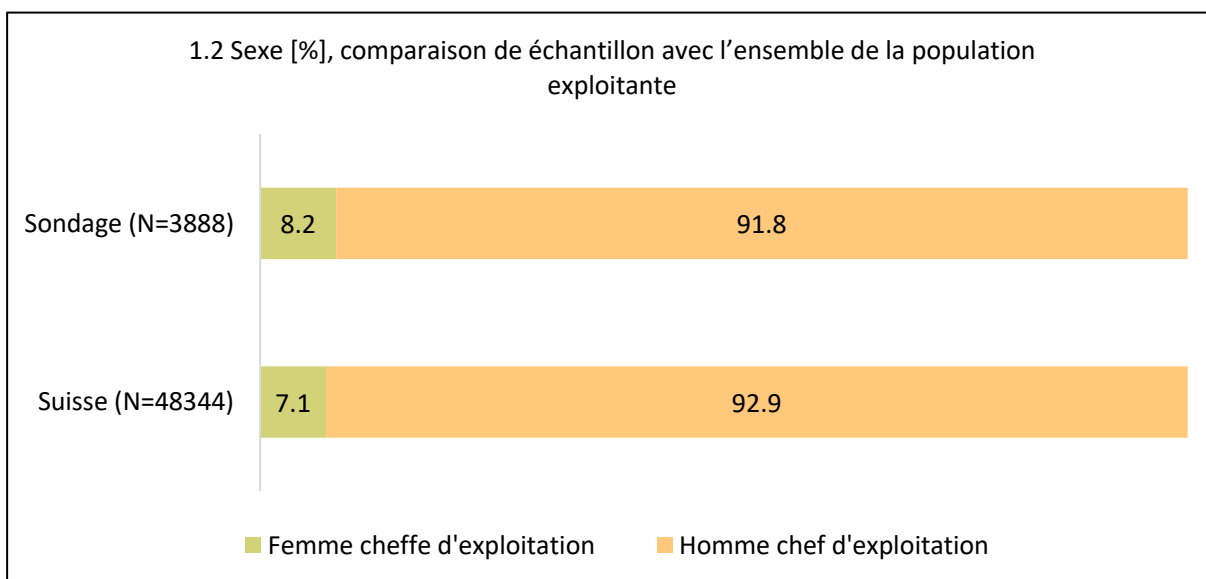
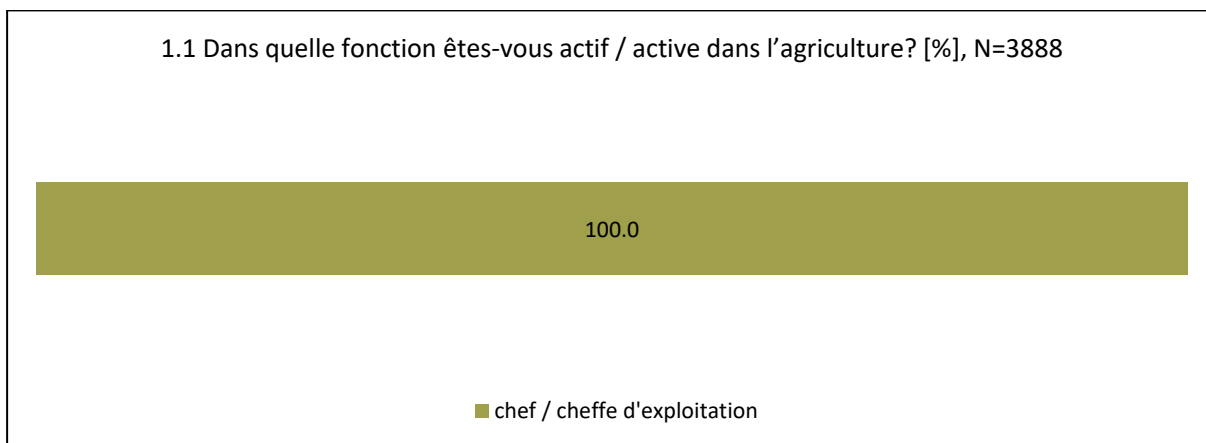
Les attentes sont diverses quant à une réforme du système de paiements directs. Avec environ 50%, un système axé sur les objectifs a recueilli la plus grande adhésion. La majorité des personnes sondées a plutôt rejeté un encouragement axé sur les améliorations structurelles ou un encouragement limité dans le temps suivi d'une intégration des mesures dans les PER. La moitié d'entre elles environ est également d'avis que les contrôles devraient plus fortement s'appuyer sur des données numériques. La future politique agricole devrait avoir pour priorité une production indigène forte, un revenu plus élevé pour les familles paysannes et moins de charges administratives.

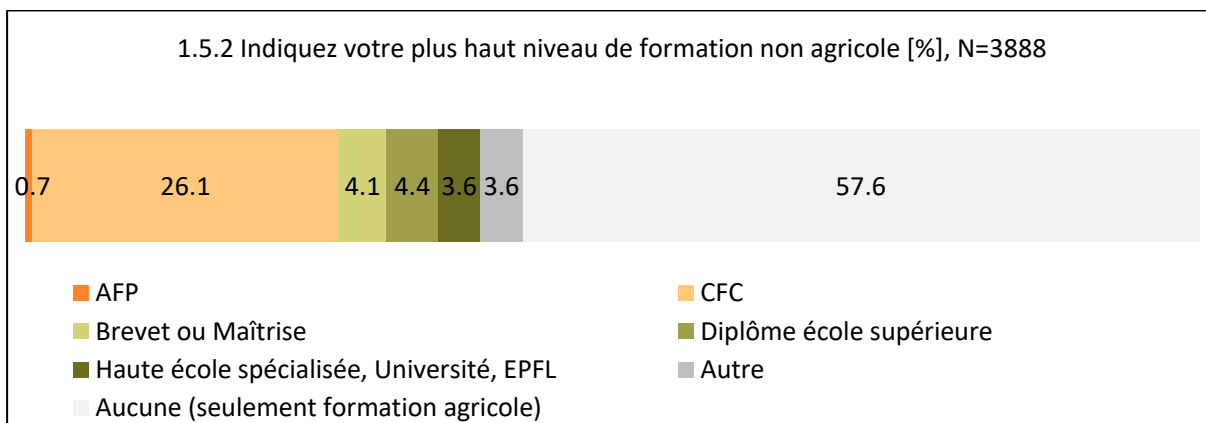
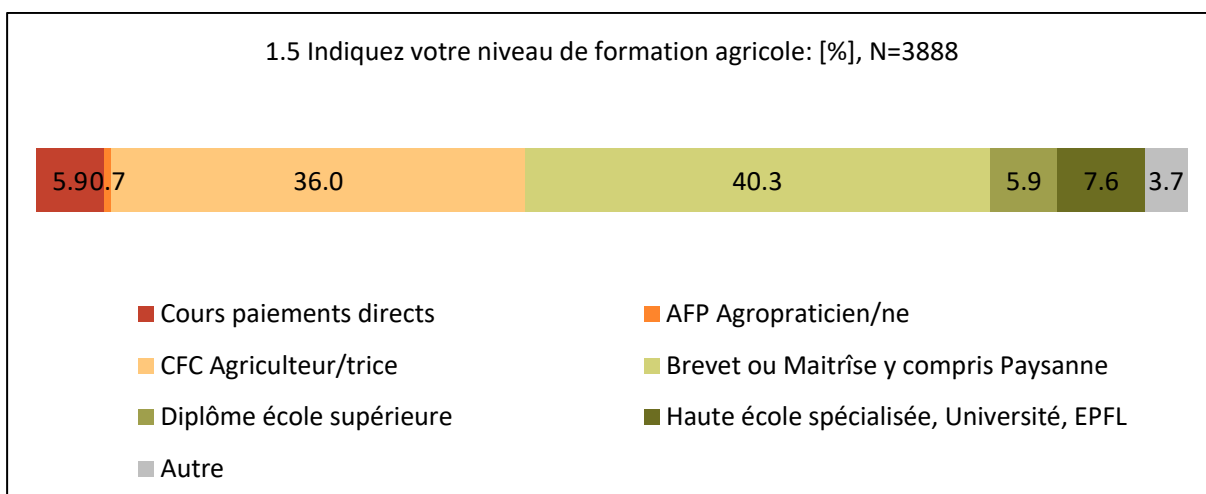
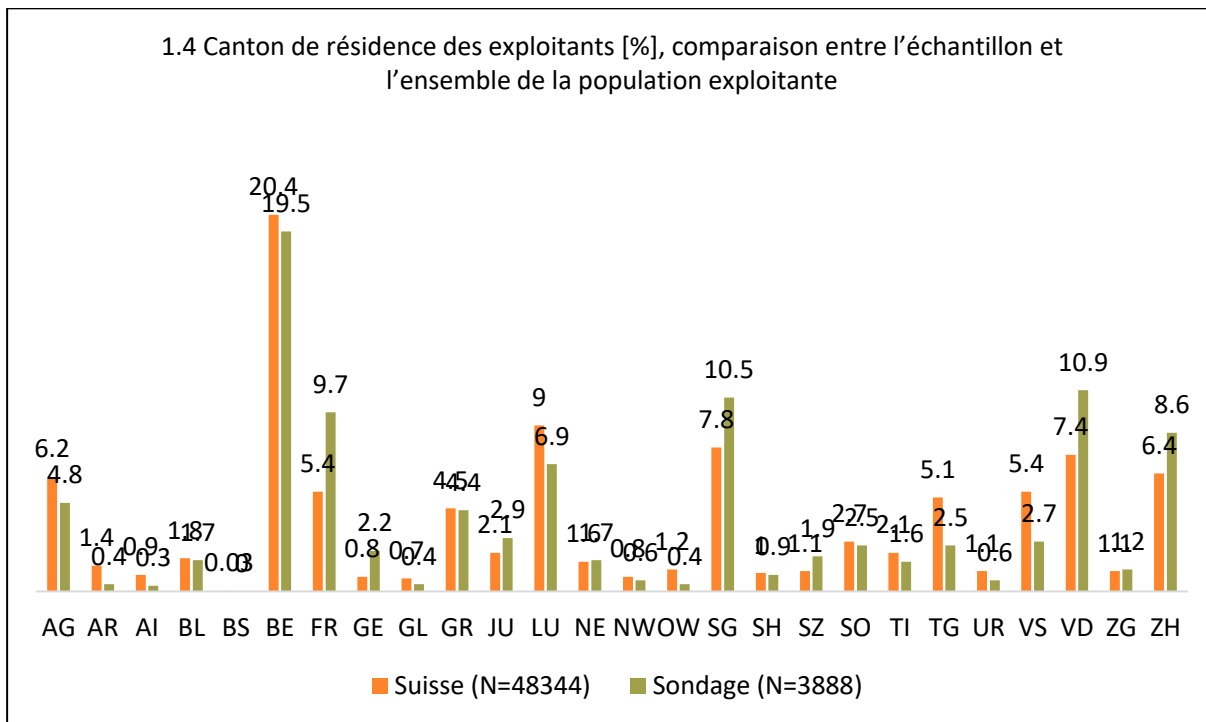
## **1.4. Synthèse**

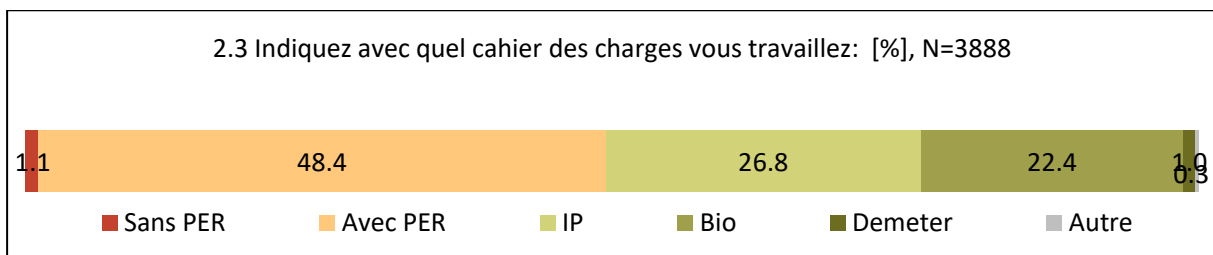
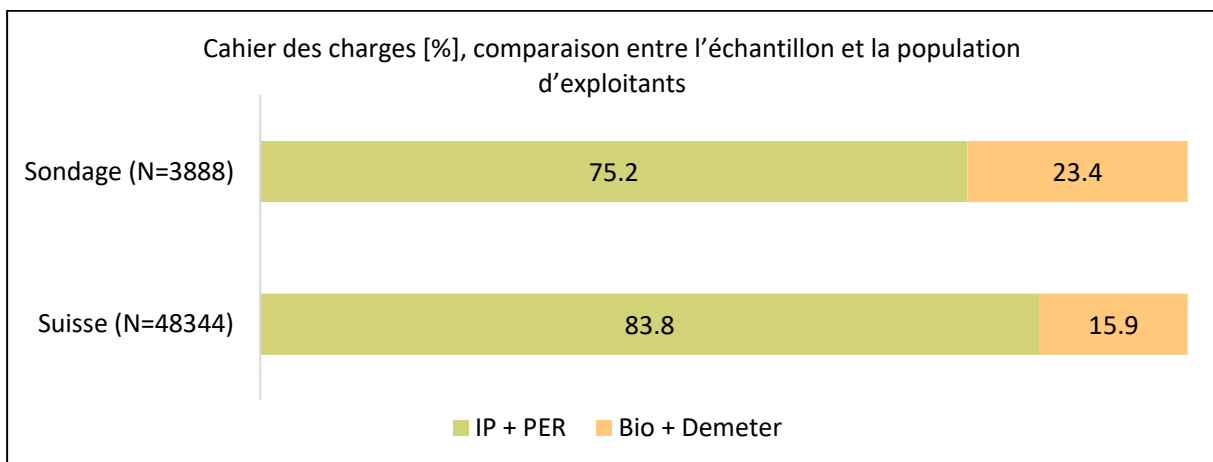
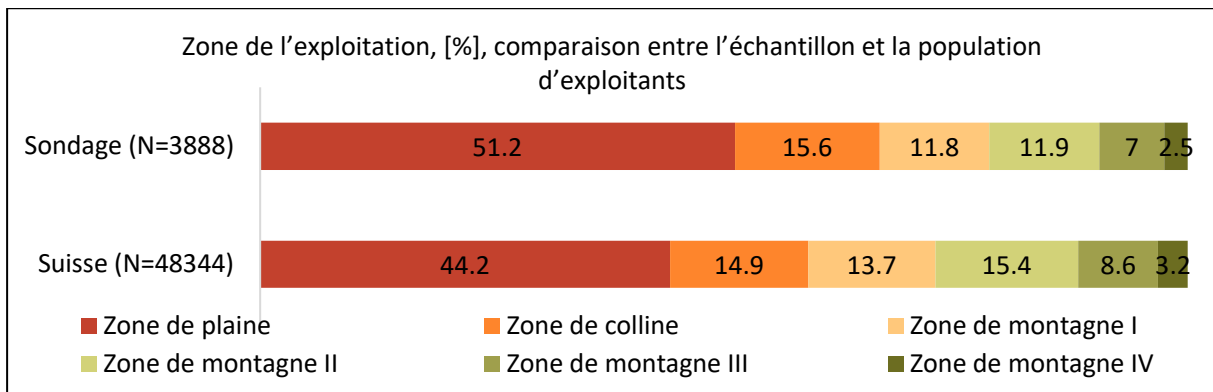
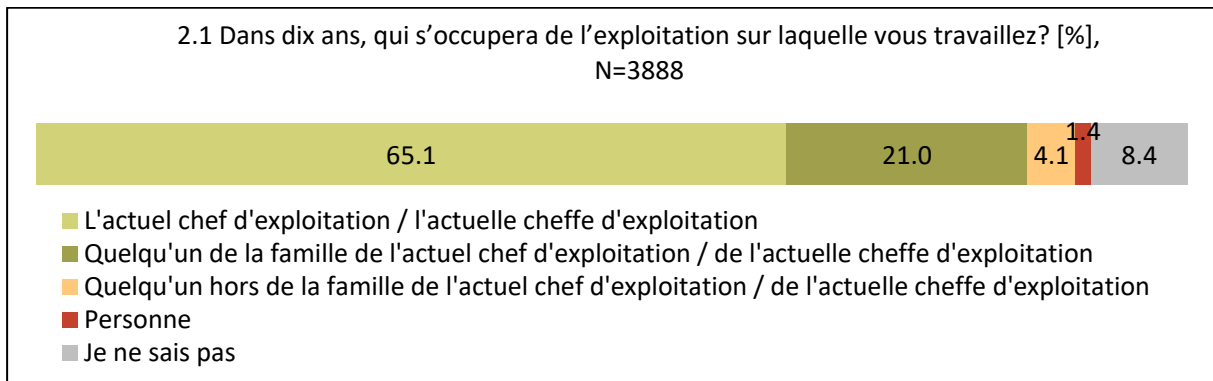
Les familles paysannes suisses souhaitent en premier lieu des conditions-cadres stables et une sécurité en termes de planification. Elles sont disposées à adapter la production aux conditions climatiques, à la demande et au marché et à optimiser leur exploitation dans les dix ans à venir. La politique agricole doit toutefois se concentrer à nouveau sur la production de denrées alimentaires ; l'agriculture ne saurait être le seul secteur chargé d'un système durable. De nombreux chefs et cheffes d'exploitation n'approuvent pas le système actuel des paiements directs et exigent une diminution de sa complexité et de la charge administrative qui en découle.

## 2. Résultats

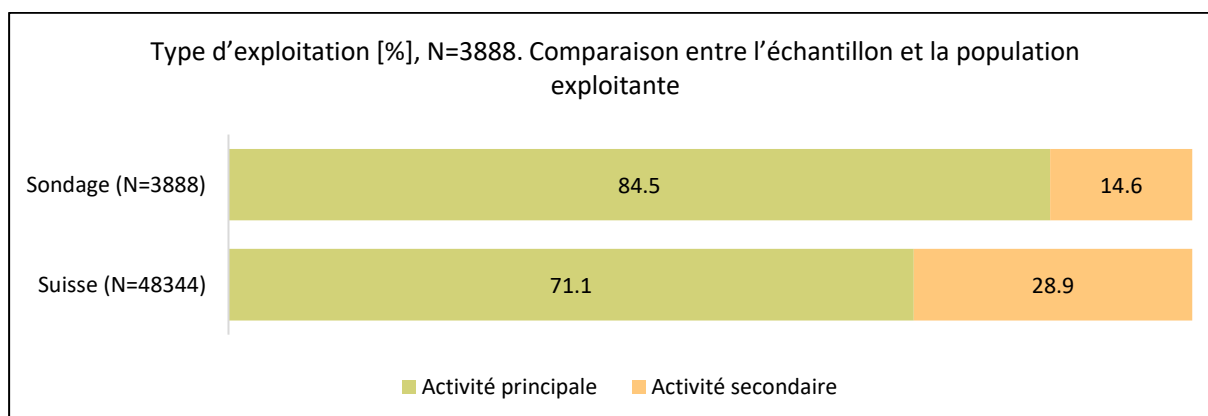
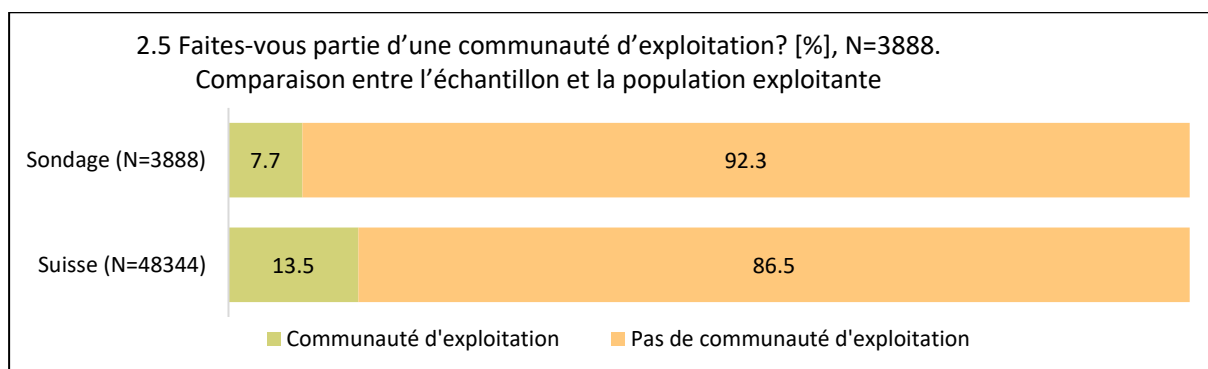
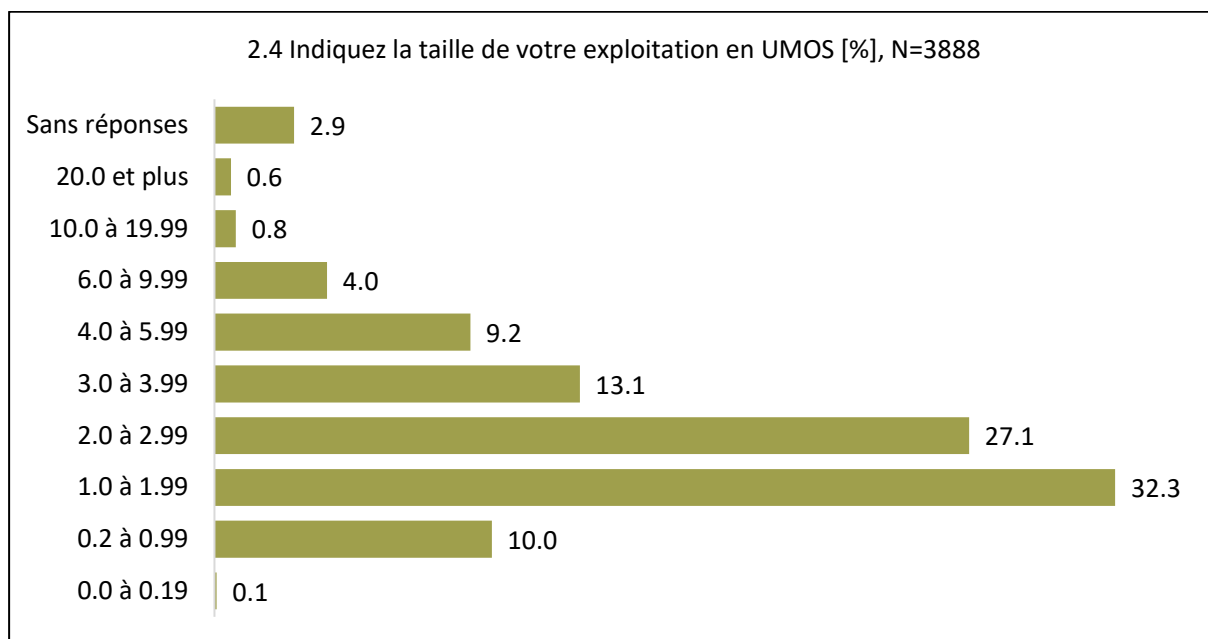
### 2.1. Indications d'ordre général sur le répondant, son exploitation et la représentativité



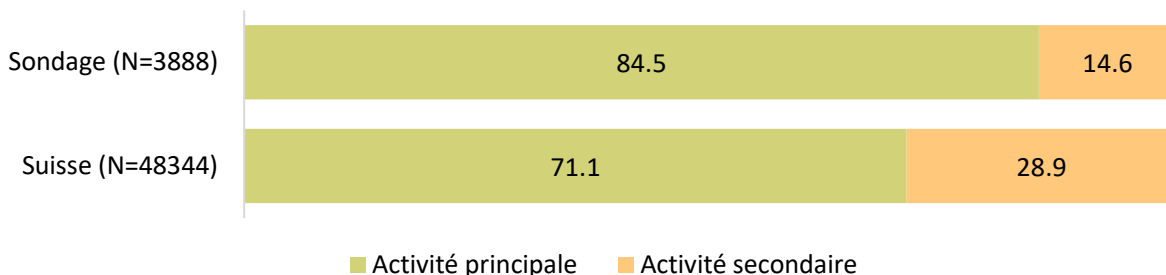




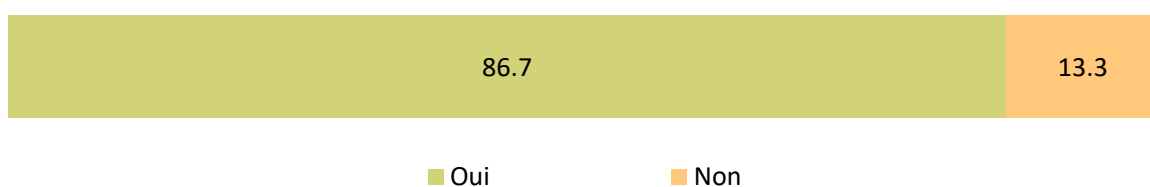




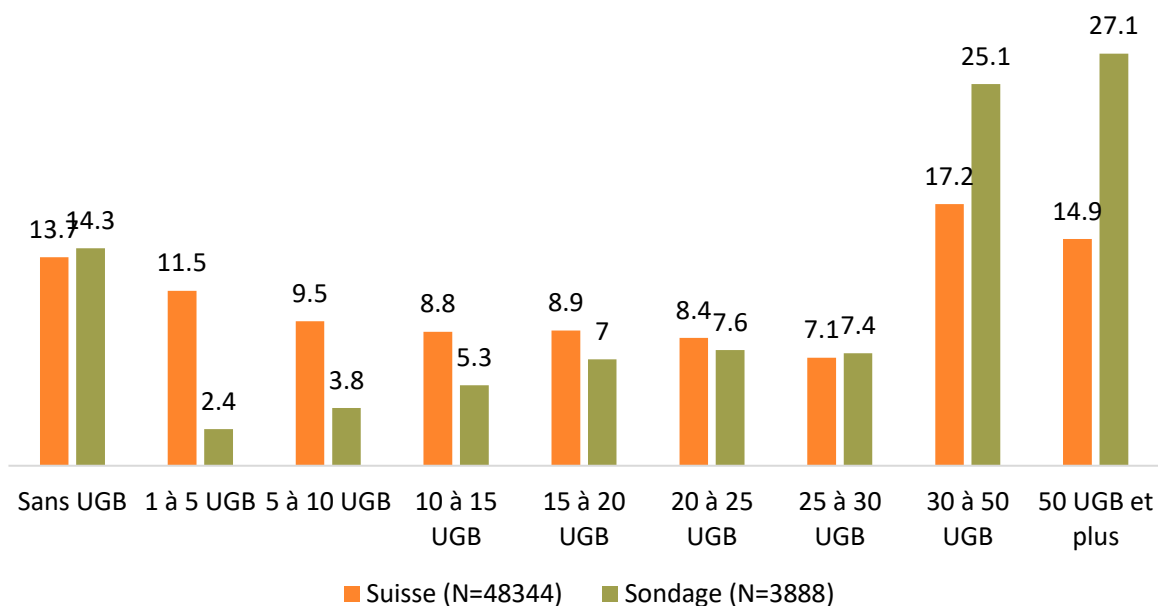
2.6 L'exploitation agricole est-elle gérée à titre d'activité principale ou secondaire?  
 [%], N=3888. comparaison entre l'échantillon et la population exploitante

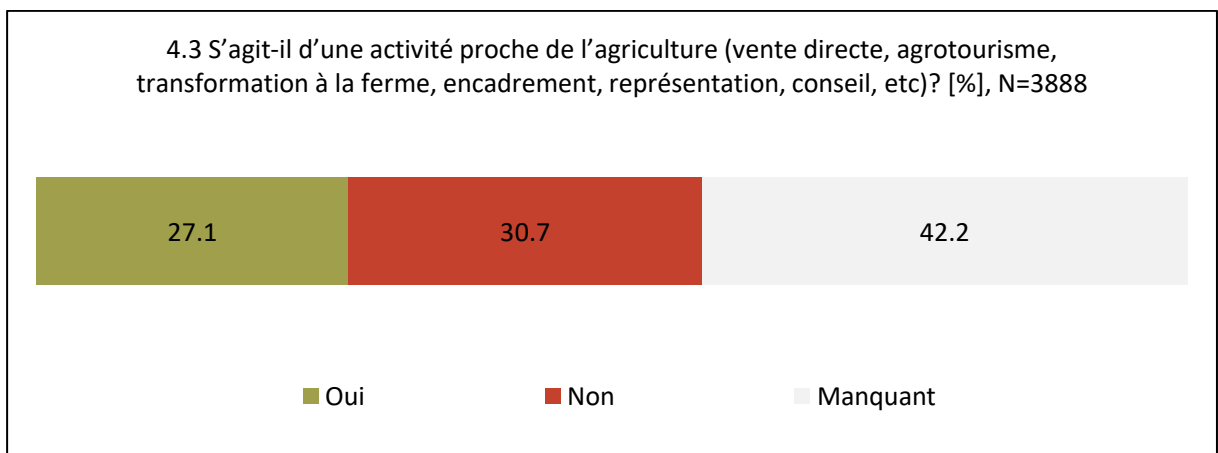
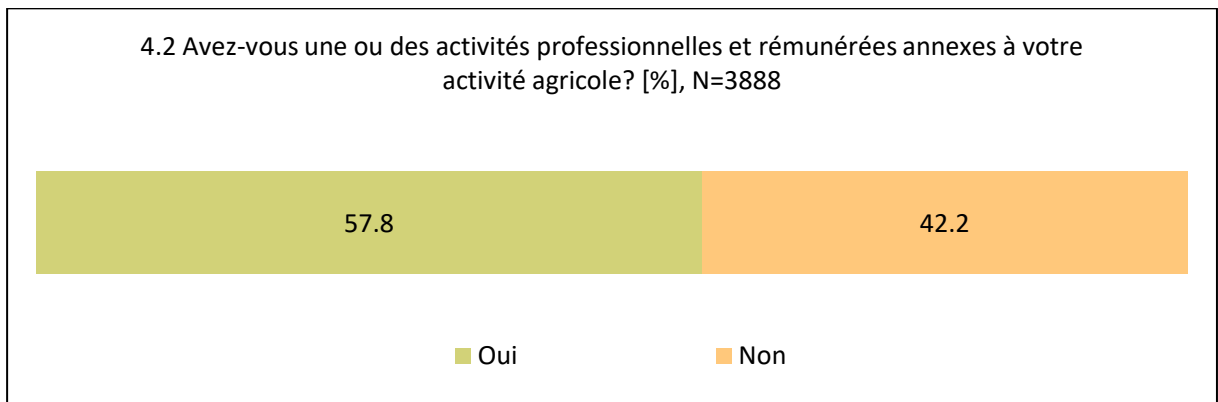
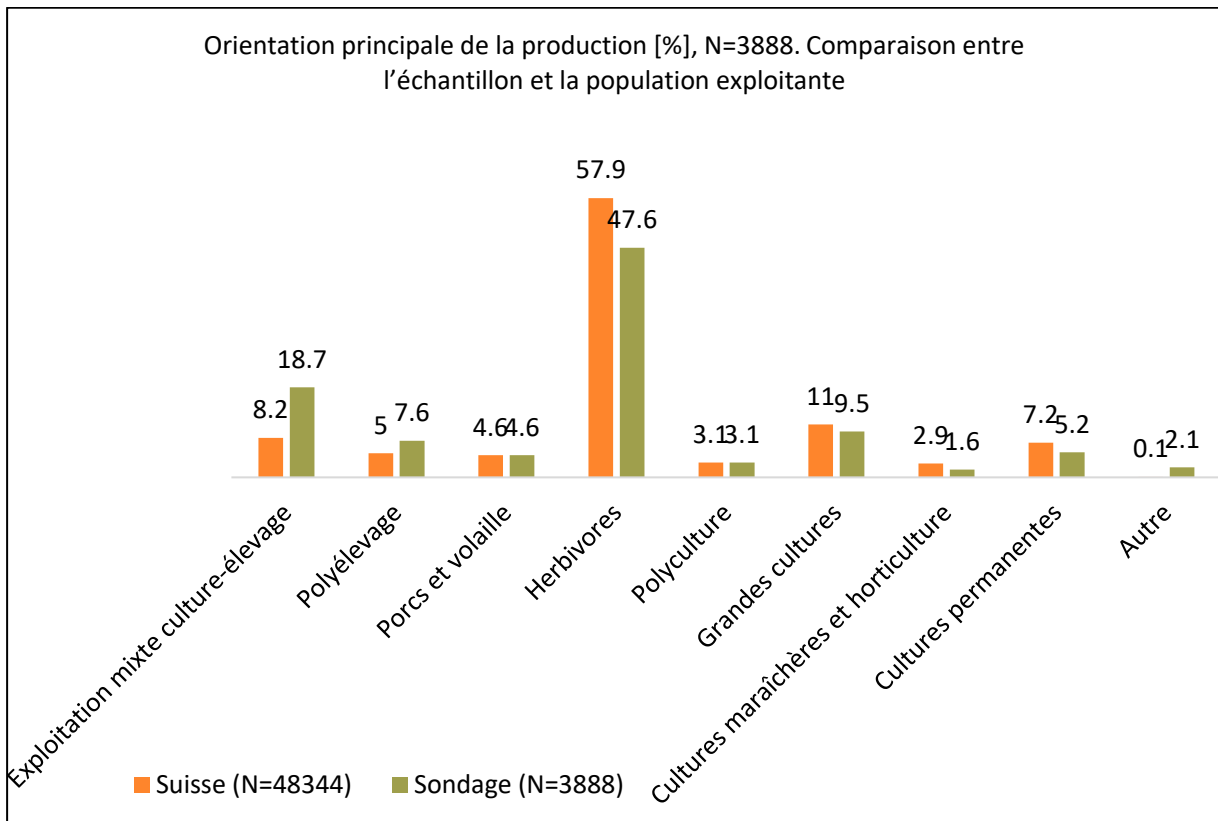


3.4 Avez-vous un (ou des) élevage d'animaux de rente? [%], N=3888



3.5 Indiquez le nombre d'unités gros bétails (UGB) en votre possession:  
 [%], N=3888. Comparaison entre l'échantillon et la population exploitante.





## 2.2. Évolution de la production dans les dix ans à venir

**Remarque :** les résultats indiquent comment le nombre d'exploitations évoluera dans les différents types de production. Ils n'indiquent cependant pas la taille des surfaces ou le nombre d'animaux. Ainsi, ils ne permettent pas de déduire les futurs transferts de volumes.

### 2.2.1. Résumé

#### 2.2.1.1 Cultures végétales

Au cours des dix prochaines années, il ne faut pas s'attendre à des changements fondamentaux dans le choix des cultures dans la production végétale. Les exploitations s'adaptent aux conditions climatiques en augmentant les surfaces fourragères ou sont prêtes à exploiter de nouvelles branches de production, comme la culture de protéagineux. La propagation des maladies et des ravageurs, combinée à un manque partiel de substances actives pour protéger les plantes, conduit à renoncer à certaines cultures plus sensibles, comme la betterave sucrière. Les différences régionales indiquent la présence de ces maladies ou ravageurs. Selon les résultats de l'enquête, l'ensemble des exploitations qui cultivent des céréales panifiables et des oléagineux devraient faire croître ces productions au cours des prochaines années, bien que la situation sur le marché soit insuffisante. Pour les oléagineux en particulier, on peut s'attendre à des déplacements au sein des cultures (colza, tournesol). En raison des conditions-cadres actuelles, la culture des pommes de terre est exigeante. Néanmoins, le nombre d'exploitations souhaitant augmenter la surface dédiée ou se lancer dans la production et le nombre d'exploitations souhaitant réduire la surface ou l'abandonner complètement s'annulent mutuellement. Impossible de dire si cela influencera la taille d'ensemble des surfaces cultivées ou non. En revanche, les cultures maraîchères semblent très intéressantes, ce qui incite de nombreuses exploitations à augmenter leur surface. Dans le domaine des cultures permanentes, le nombre d'exploitations qui vont se lancer dans la production est très faible. Cela peut être dû aux investissements élevés. Les exploitations existantes, en particulier bio et Demeter, sont toutefois désireuses d'étendre leurs surfaces. La demande en plantes aromatiques et médicinales semble être importante, ce qui incite des exploitations à investir dans cette branche de production, même si le nombre d'exploitations reste petit.

#### 2.2.1.2 Élevage

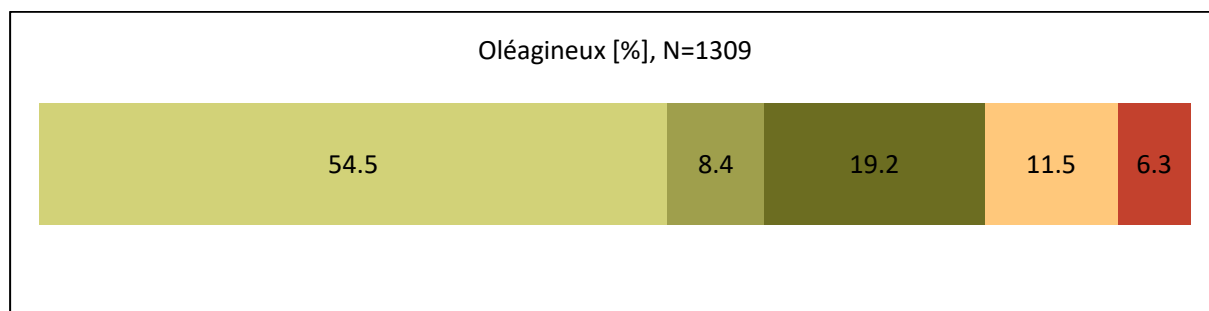
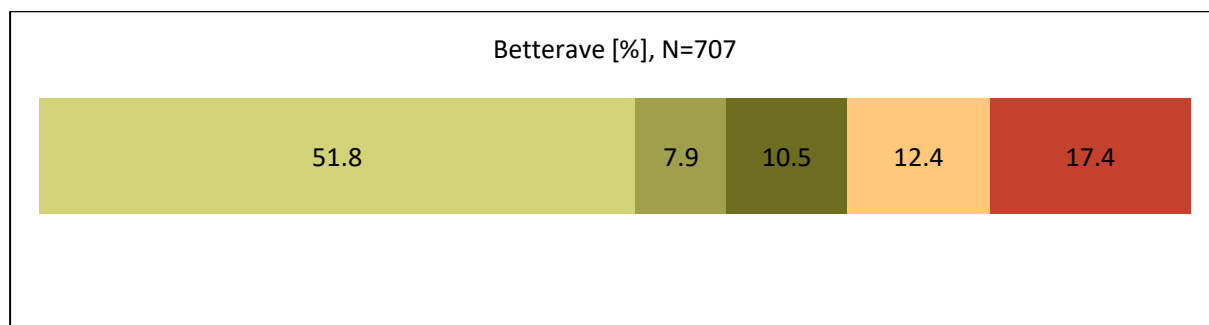
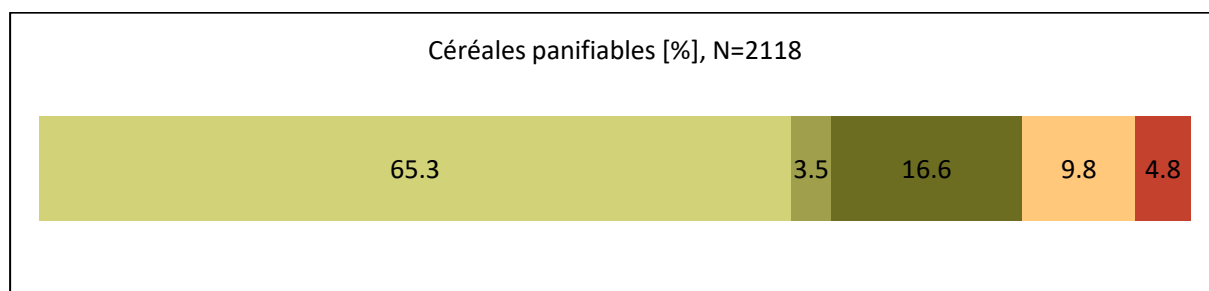
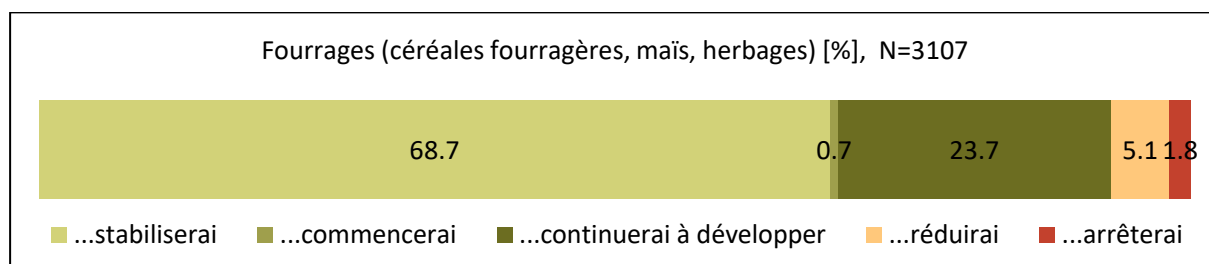
En raison des infrastructures, les changements dans l'élevage sont en principe moins volatiles que dans la production végétale. Il faut néanmoins s'attendre à quelques changements dans les dix ans à venir. En particulier en Suisse occidentale, on perçoit un grand potentiel de croissance, ce qui montre clairement la volonté d'étendre la production. Dans la production laitière, la devise semble être « croître ou renoncer ». La disposition à investir est très grande, car de nombreuses exploitations espèrent ainsi produire plus efficacement et à moindre coût. Les exploitations qui se lancent dans la production laitière ou qui souhaitent réduire leur cheptel représentent une nette minorité et sont dépassées en nombre par les exploitations qui visent à arrêter complètement la production laitière au cours des dix prochaines années. À l'avenir, trouver des places d'engraissement pour les veaux issus de la production laitière représentera également un défi. Il n'y a qu'en Suisse occidentale que le nombre de places pourrait augmenter ; sinon, la part d'exploitations qui souhaitent réduire ou arrêter leur activité est plutôt plus importante. En revanche, les places d'élevage pour les bovins devraient rester à peu près stables. La situation est meilleure pour ce qui est de l'engraissement du gros bétail et l'élevage de vaches nourrices et de vaches mères. Les jeunes responsables d'exploitation, en particulier, peuvent envisager d'investir dans ces domaines. Dans la production porcine, il est évident que la situation sur le marché est difficile. Il faut toutefois s'attendre à ce que l'abandon de cette production ait surtout lieu lors de remises d'exploitations. Au vu des résultats de l'enquête, un déplacement de la production porcine vers la production de volaille (œufs ou engraissement) serait envisageable. La part des exploitations qui souhaitent se lancer dans cette production ou qui vont la développer est nettement plus importante que

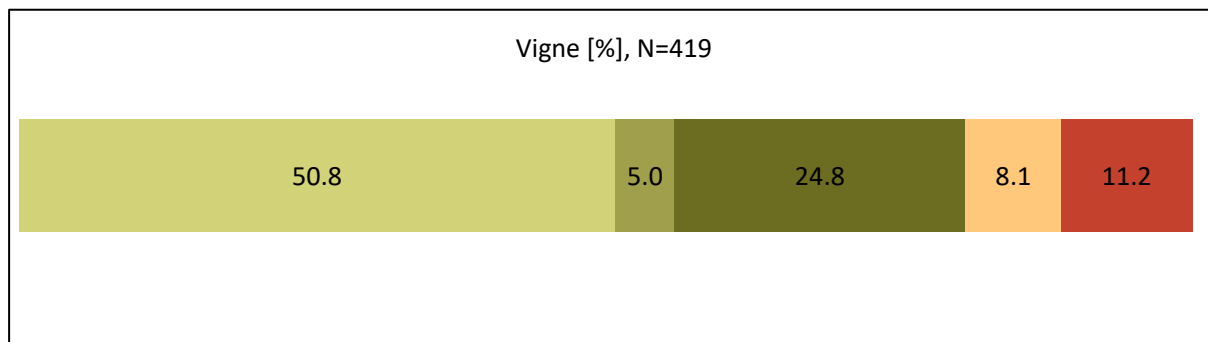
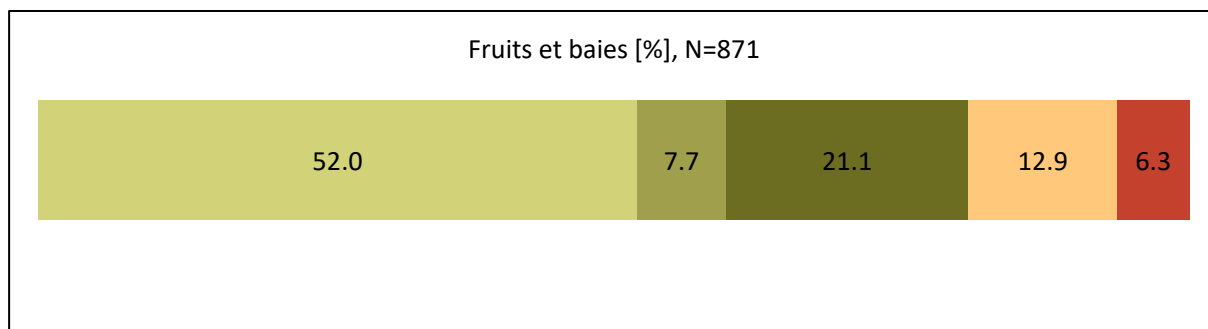
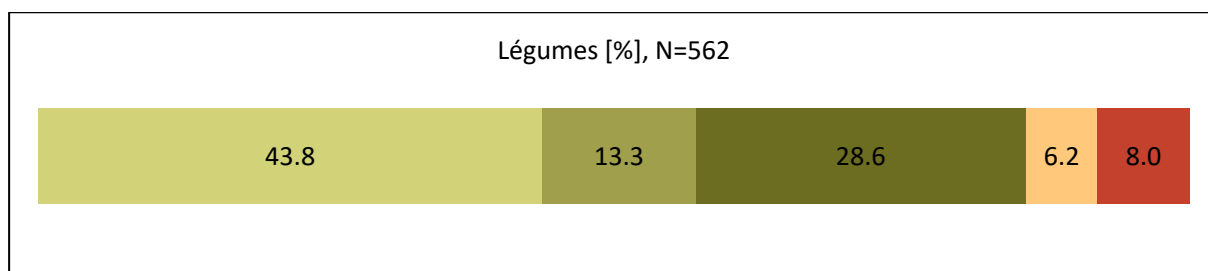
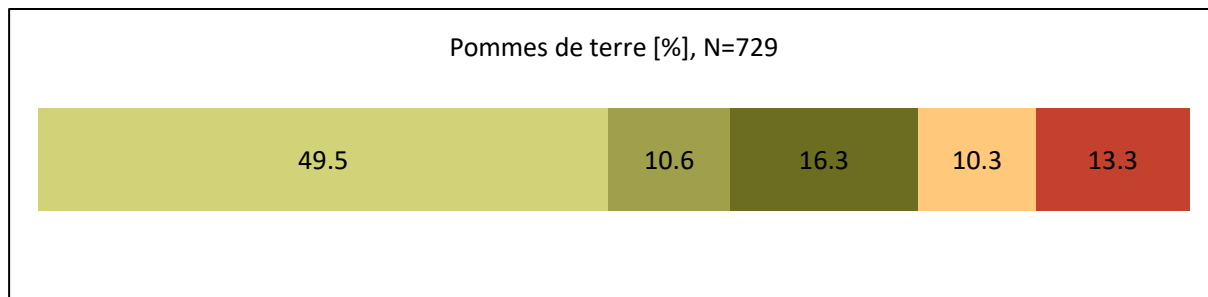
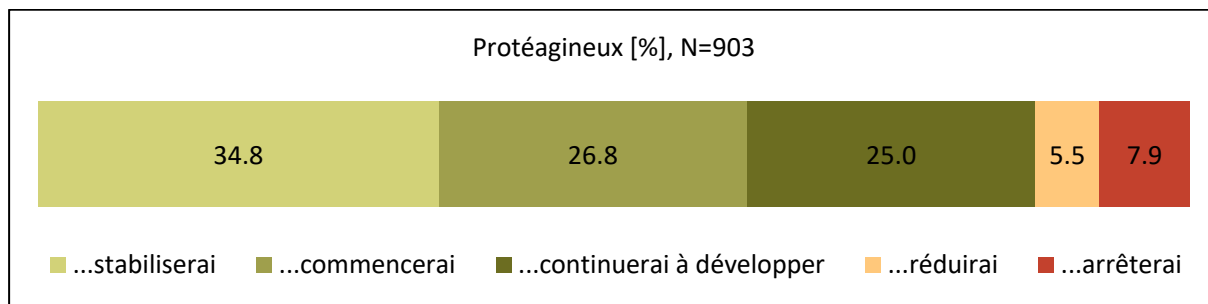
le nombre de celles qui vont l'abandonner. On peut s'attendre à une croissance plus importante dans l'engraissement des volailles que dans la production d'œufs. Les variations par région sont toutefois très importantes pour les deux branches de production. La situation est stable pour les petits ruminants.

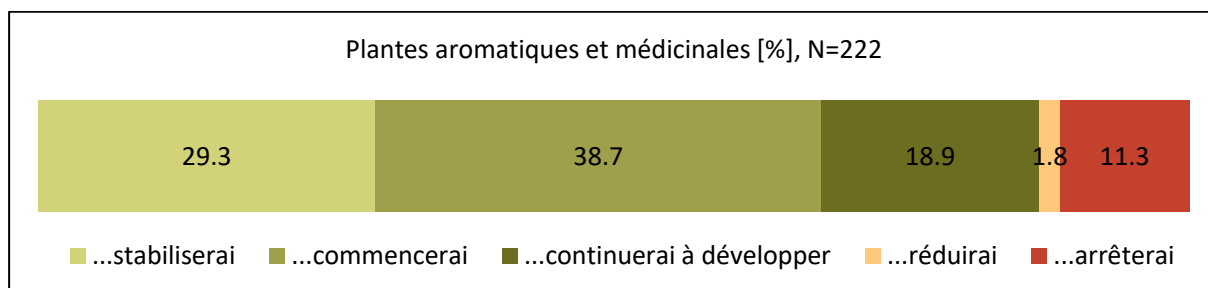
### 2.2.1.3 Cahier des charges

Selon les résultats de l'enquête, il ne faut pas s'attendre à de grands changements entre les exploitations PER, IP, bio et Demeter. Une seule exploitation sur dix peut s'imaginer changer de cahier des charges au cours des dix prochaines années.

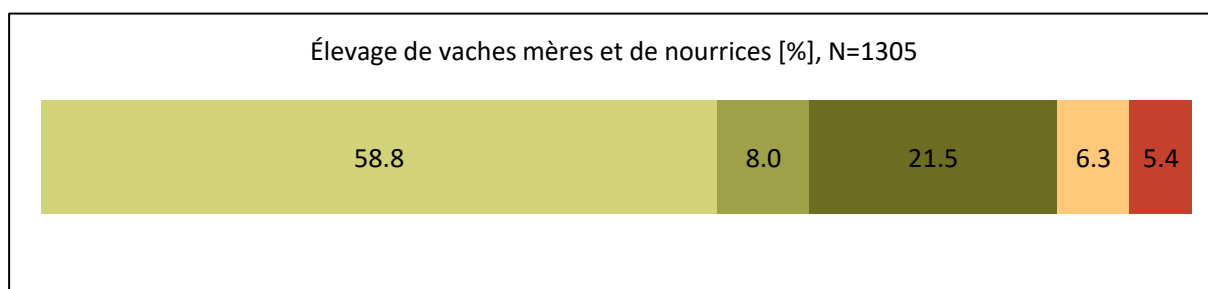
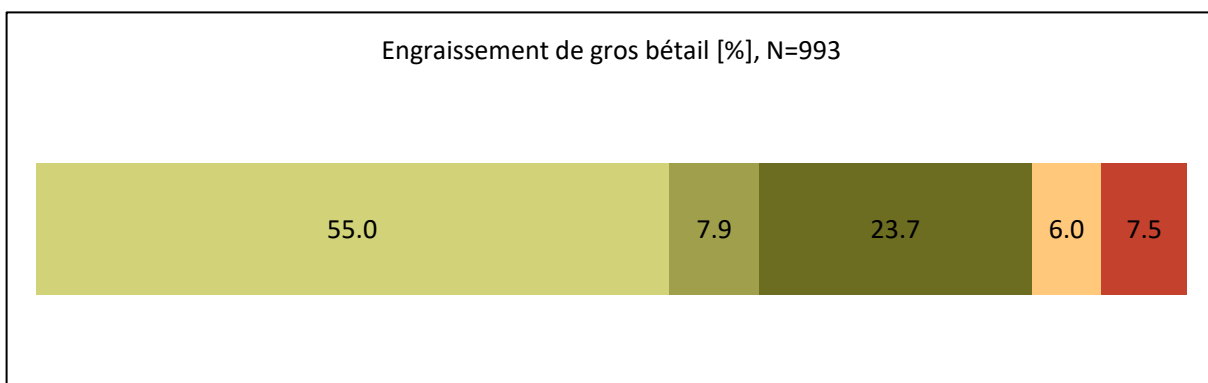
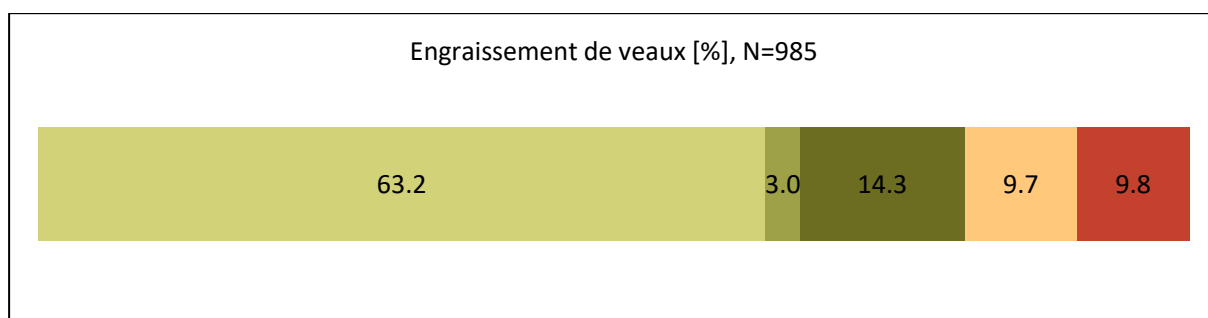
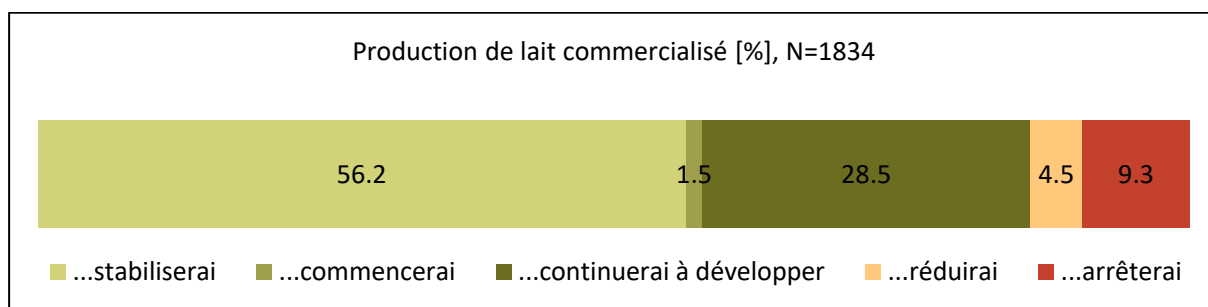
### 2.2.2. Résultats pour la production végétale

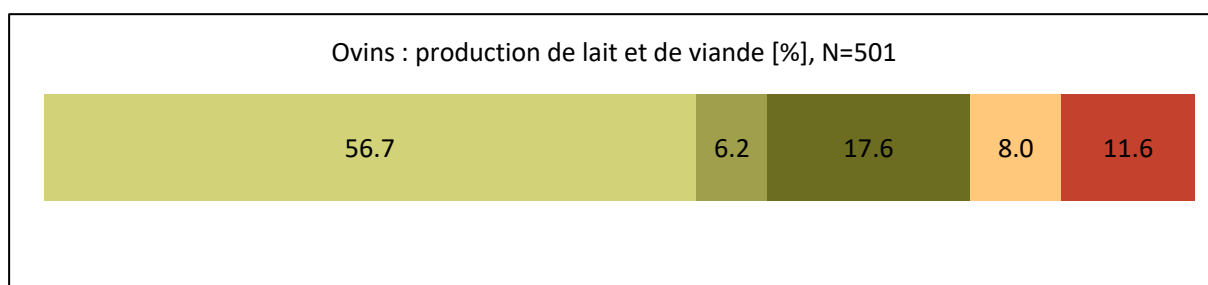
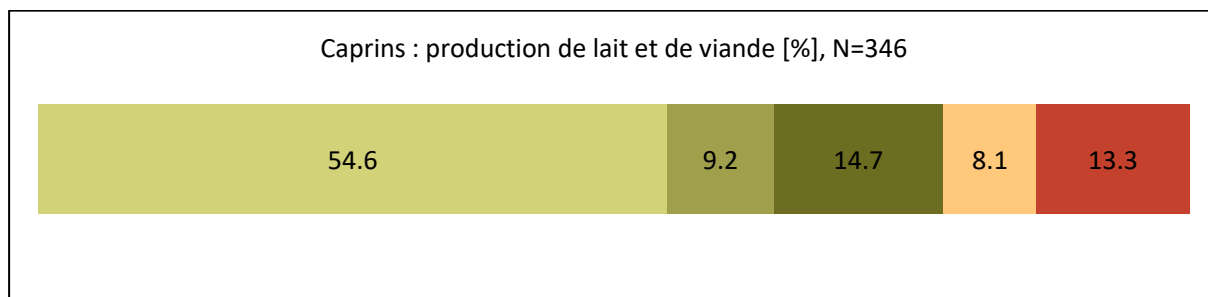
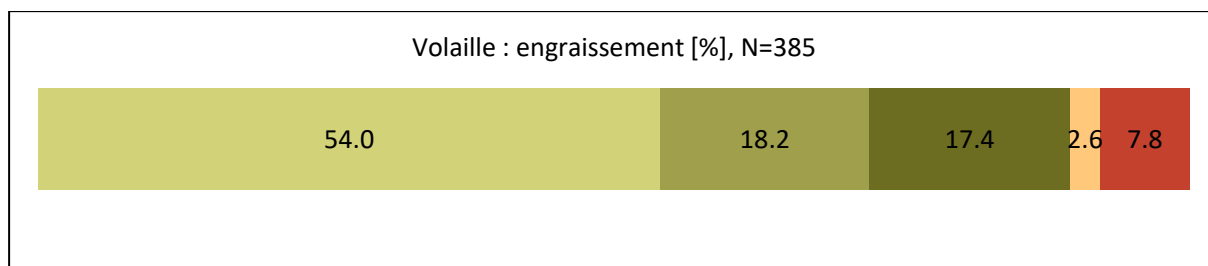
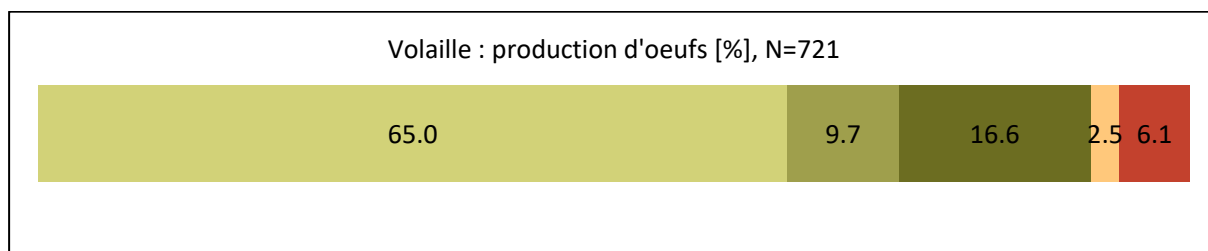
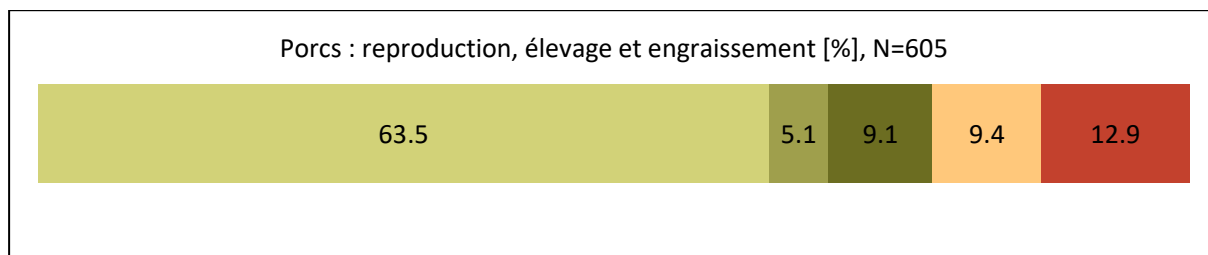
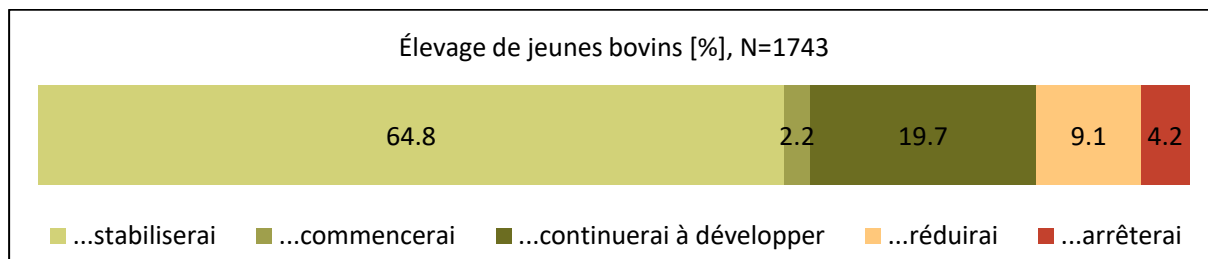






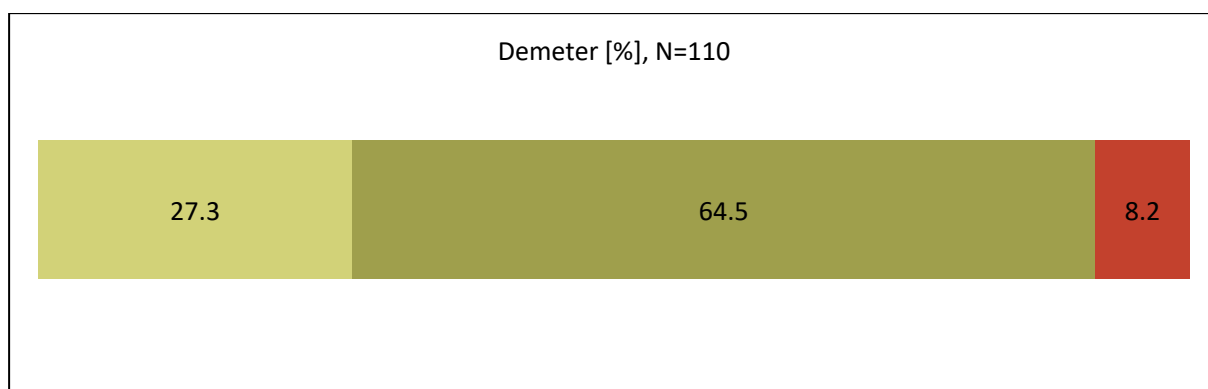
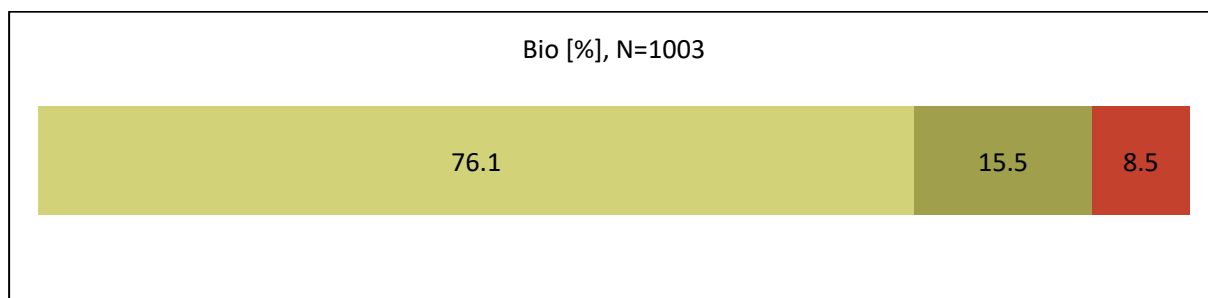
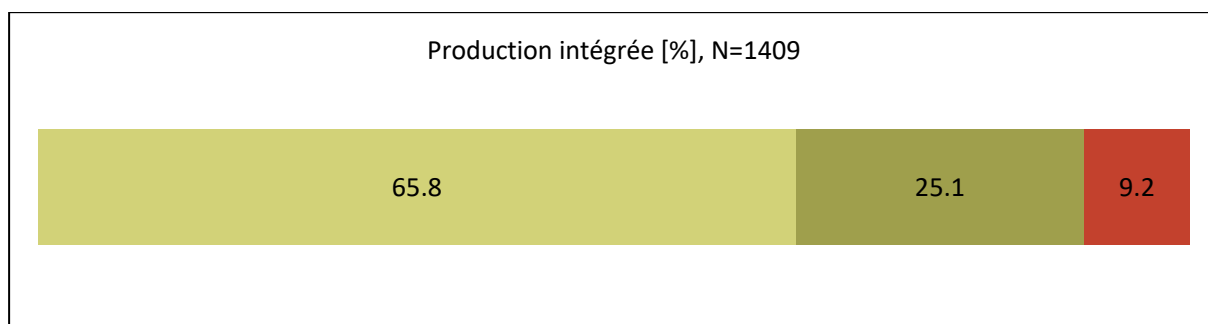
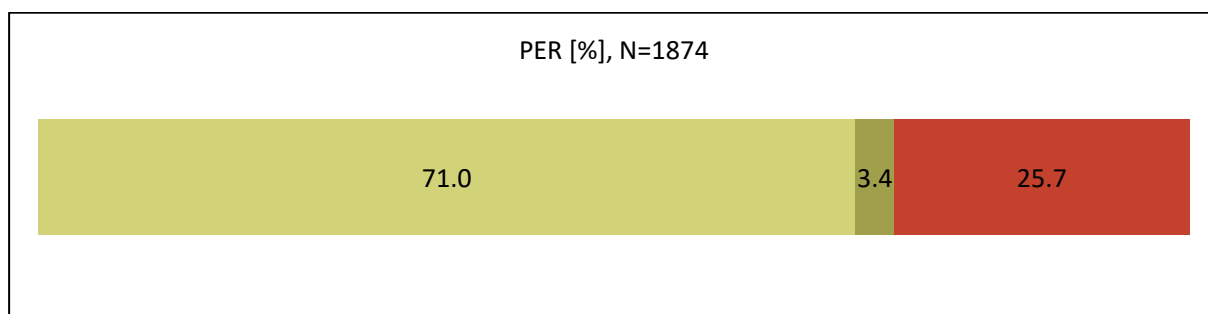
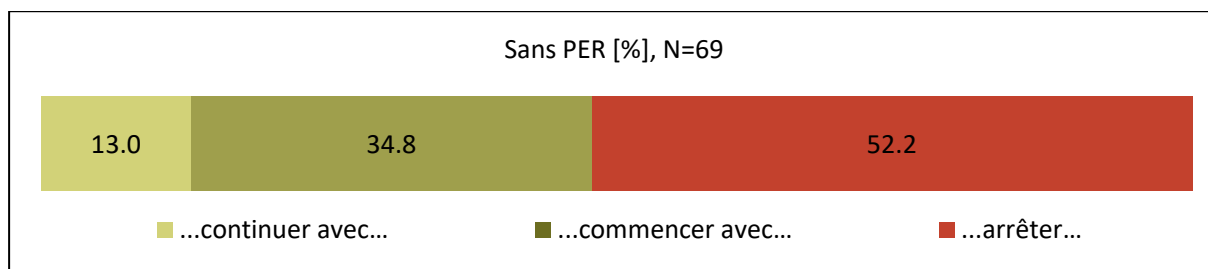
### 2.2.3. Résultats élevage







## 2.2.4. Cahier des charges



## **2.3. Attentes quant à la future politique agricole**

### **2.3.1. Résumé**

#### **2.3.1.1 Politique agricole**

Dans l'ensemble, les agriculteurs sondés souhaitent, à plus de 90% donc quasiment unanimement, une politique agricole promouvant une agriculture diversifiée permettant d'atteindre le revenu comparable et qui améliore la qualité de leur vie. Pour atteindre cela, ils veulent que tous les acteurs de la filière prennent leur responsabilité dans le cadre d'un système alimentaire durable en exigeant plus de transparence, notamment sur les marges et une meilleure déclaration sur l'origine des produits alimentaires. De plus, ils souhaitent que la politique agricole privilégie la forme d'exploitation familiale. La production doit, toujours selon plus de 90% des sondés, maintenir le taux d'autoapprovisionnement tout en répondant aux attentes du marché.

Une part moins élevée, mais toujours largement majoritaire (entre 60 et 80% de l'échantillon) souhaite que la politique agricole freine l'évolution structurelle, promeuve la formation continue et les bonnes pratiques, la production d'énergie. Une bonne ouverture existe également pour ce qui est de l'accès aux exploitations pour les jeunes agriculteurs sans exploitations familiales, comme pour ce qui est de la coopération entre les exploitations.

Finalement, ils sont beaucoup plus mitigés concernant la réduction de l'empreinte écologique comme objectif de politique agricole, et encore plus si cela s'accompagne de taxes incitatives. Le rejet de mesures tenant à ces propositions est d'autant plus fort si les sondés sont jeunes et non-bio. Les sondés sont également mitigés concernant la digitalisation comme outil de réduction de la charge administrative, et les nouvelles techniques de sélection où l'indécision est encore forte.

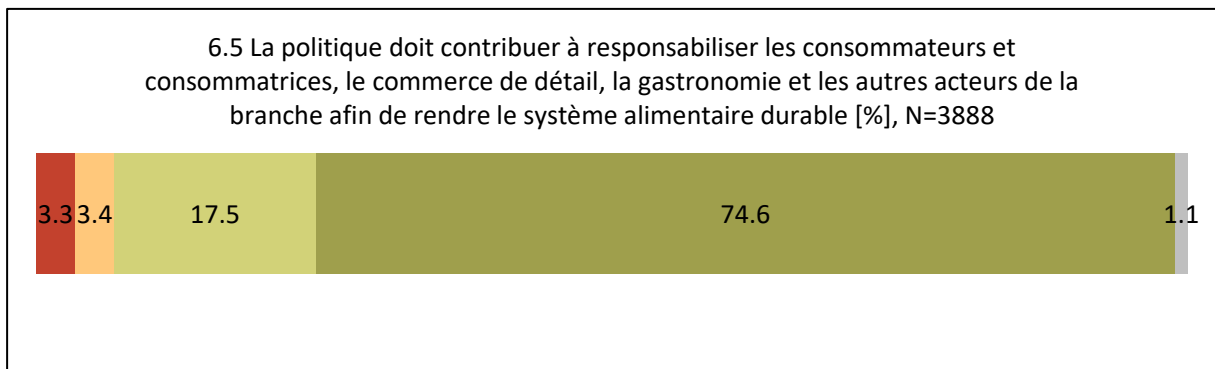
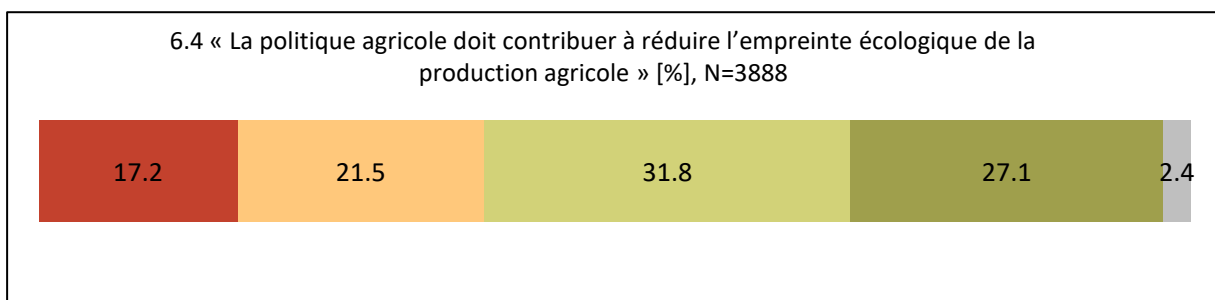
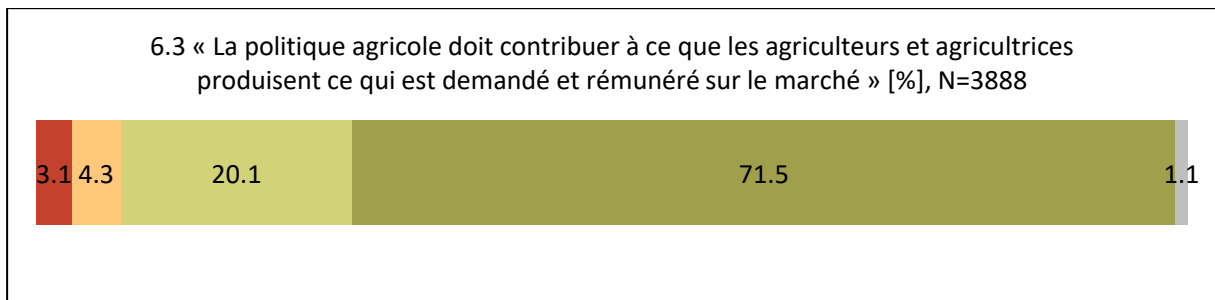
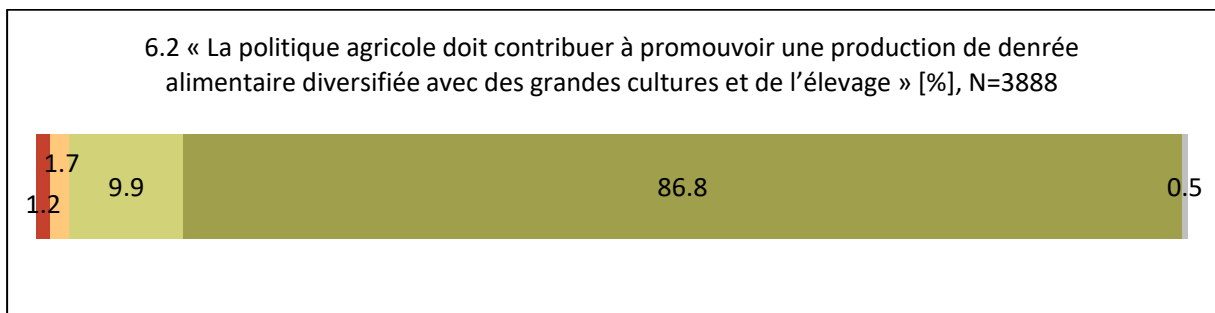
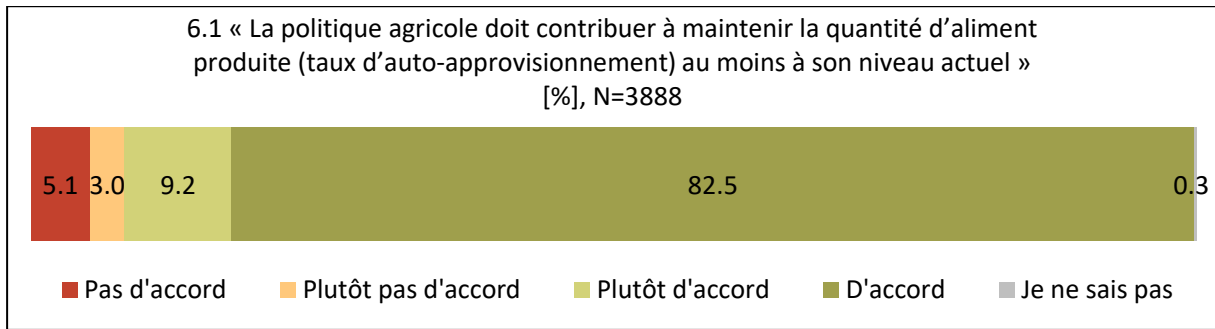
#### **2.3.1.2 Paiements directs**

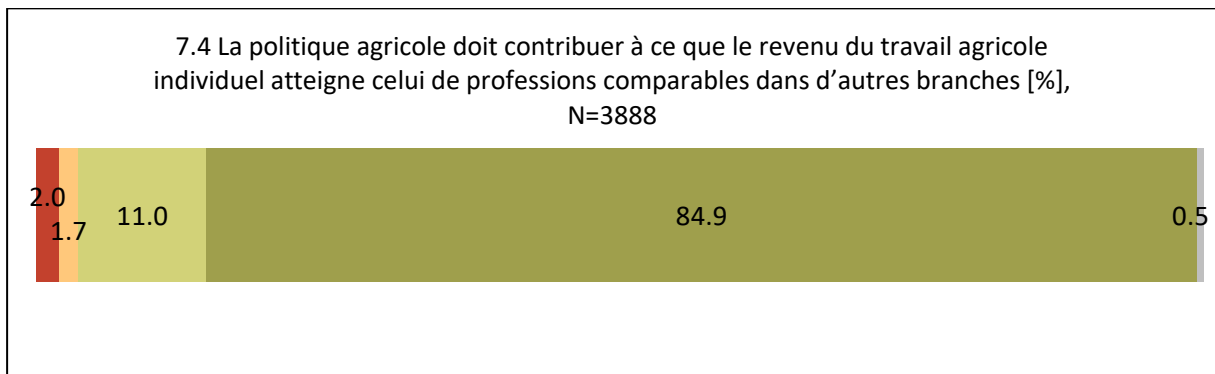
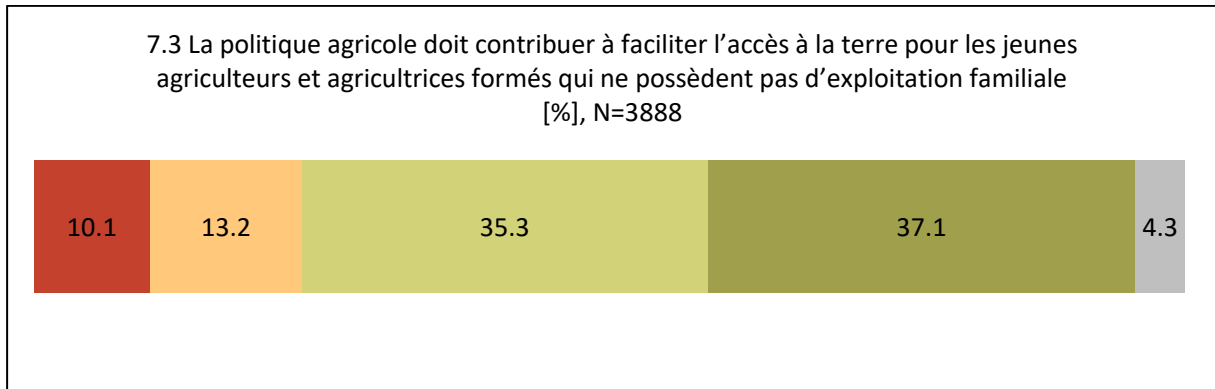
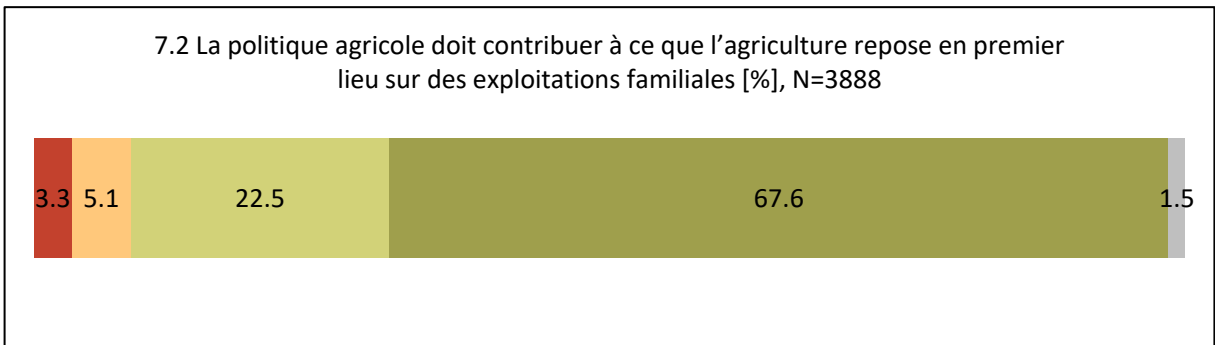
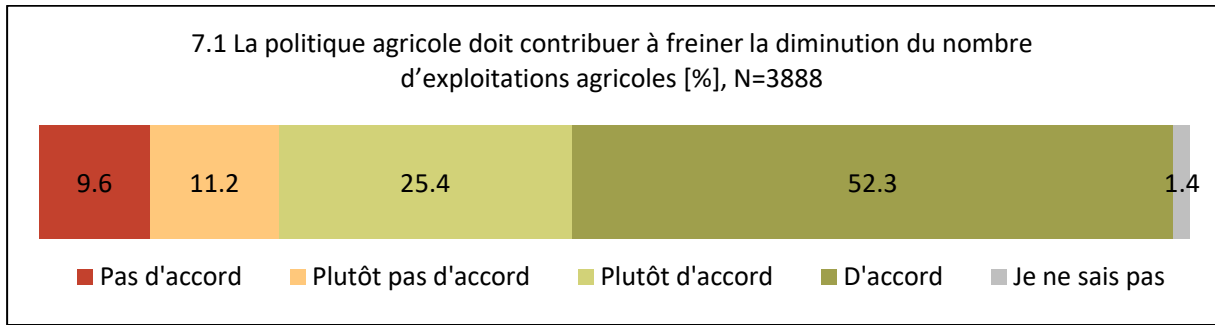
Plus spécifiquement concernant les paiements directs, aucune majorité nette ne se dessine en faveur d'un potentiel modèle de réforme. Ils sont en effet défavorables à ce que des montants alloués à des investissements par les paiements directs soient donnés en une fois au lieu de paiements annuels (10.2). Ils sont aussi mitigés concernant la possibilité d'intégrer automatiquement des mesures ponctuelles et rémunérées par les PD dans les PER (10.3), et aussi pour ce qui est de la digitalisation des contrôles (10.4). Seule une ouverture existe dans la possibilité de réformer le système en rémunérant les buts atteints plutôt que les mesures mises en place (10.1). En conclusion, cela ne signifie pas que les agriculteurs sondés soient défavorables à une réforme du système actuel, mais plutôt qu'ils ont de attentes très variées concernant l'orientation de la réforme.

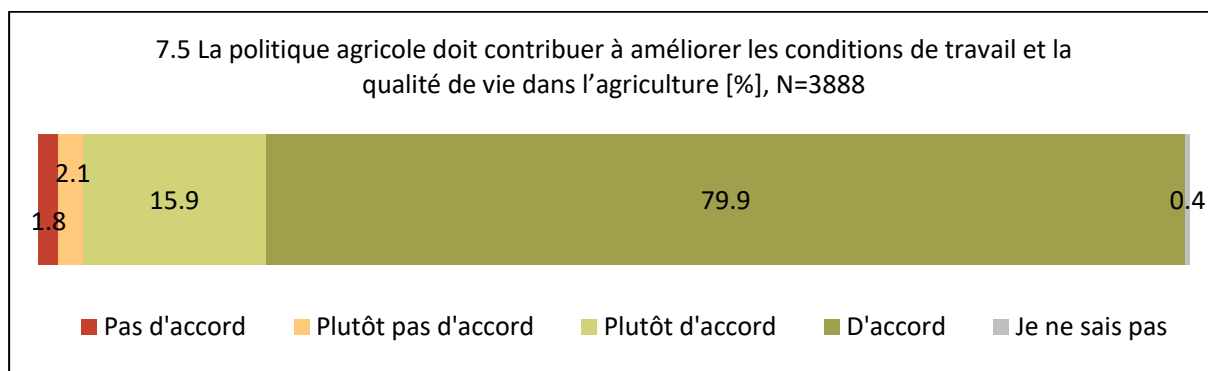
#### **2.3.1.3 Priorisation des objectifs politiques**

Pour les agriculteurs, les trois priorités sont (1) le renforcement de la position des produits indigènes par rapport aux produits importés ; (2) l'amélioration du revenu des familles paysannes et (3) la réduction de leur charge administrative (voir question 11.1).

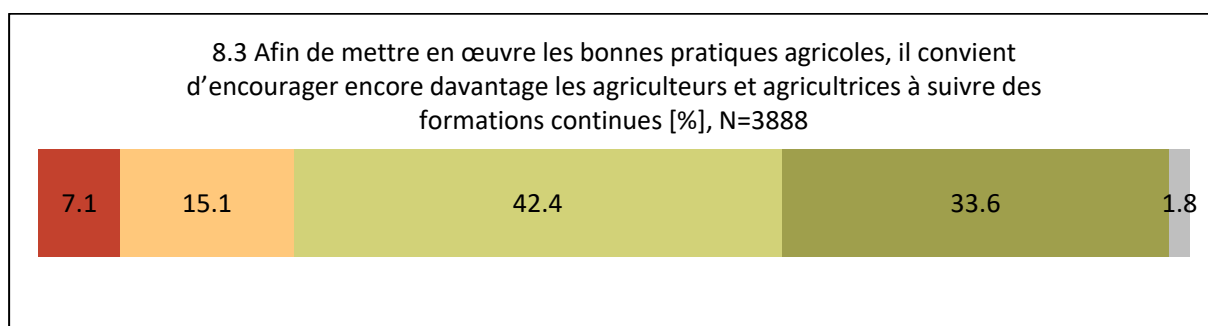
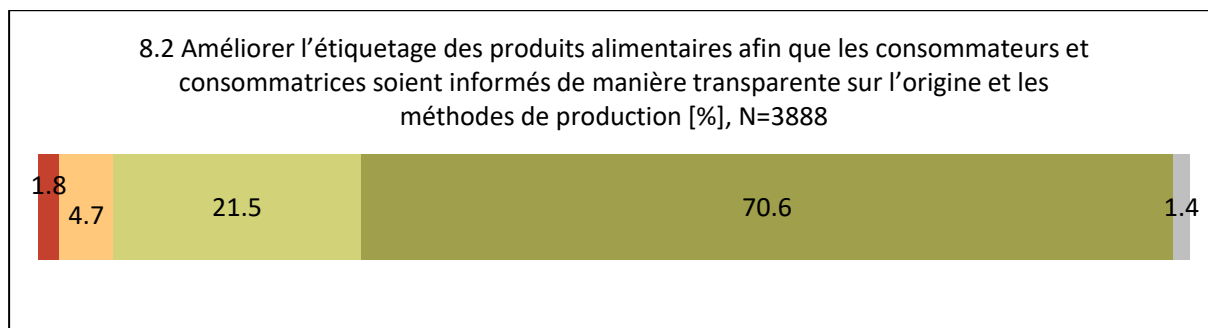
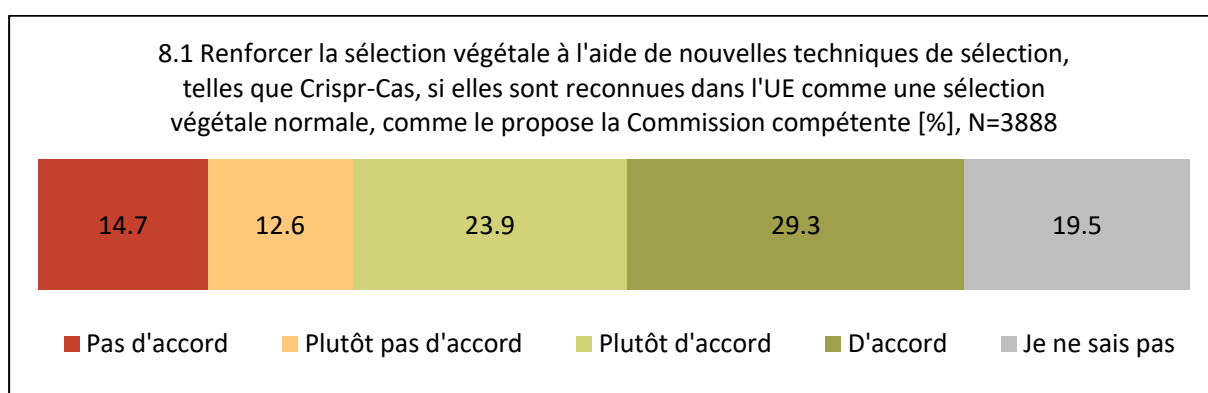
### 2.3.2. Affirmations sur la politique agricole

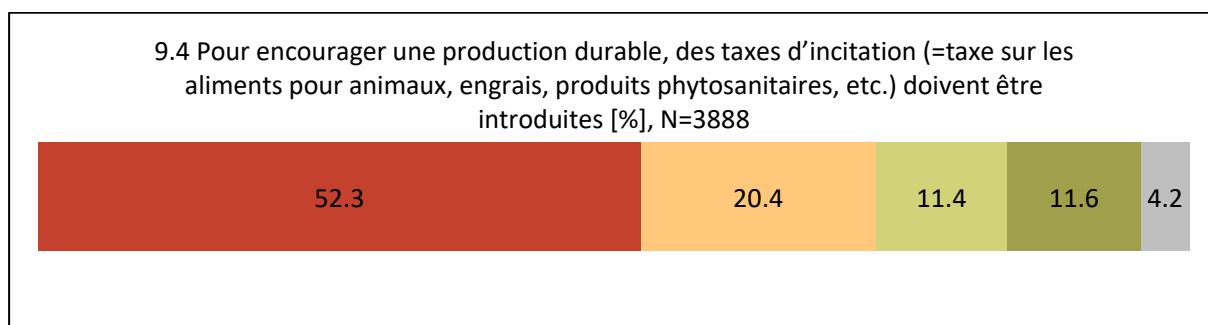
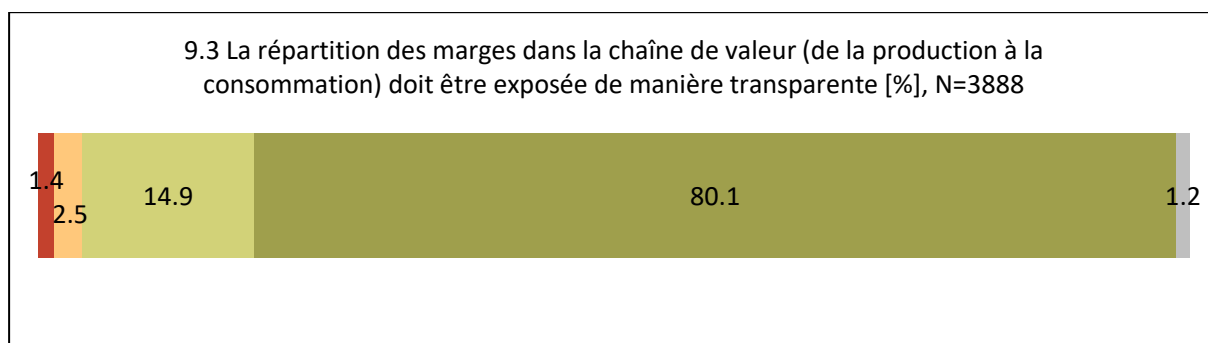
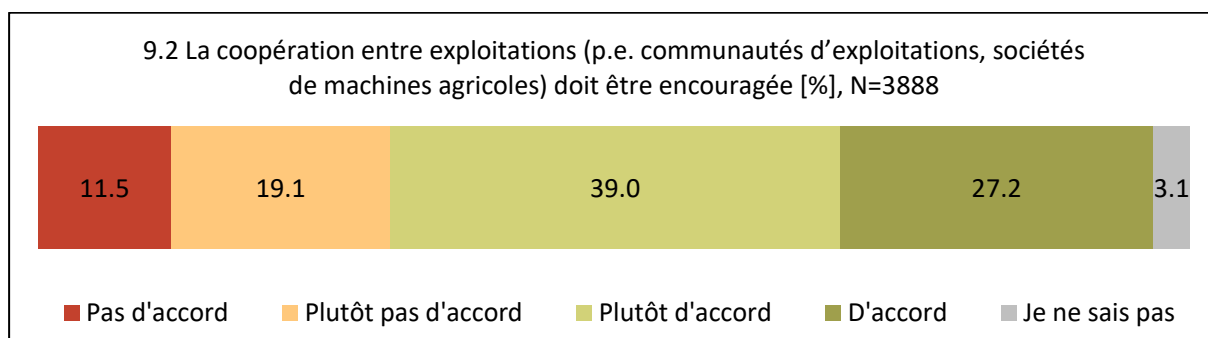
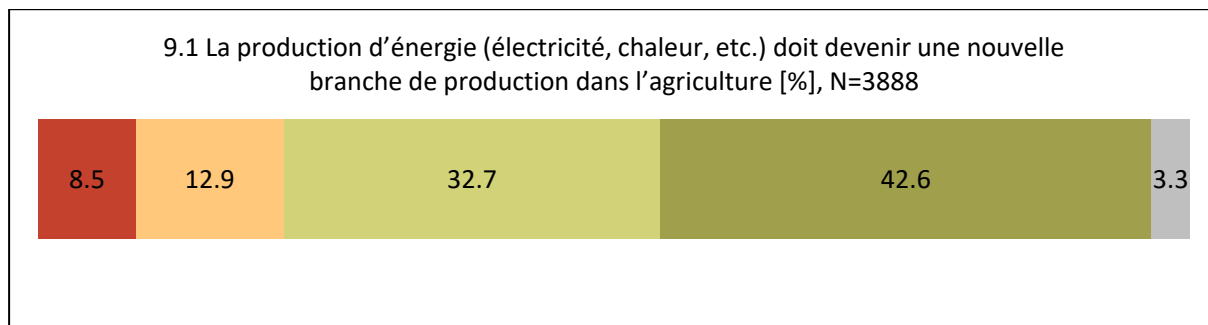
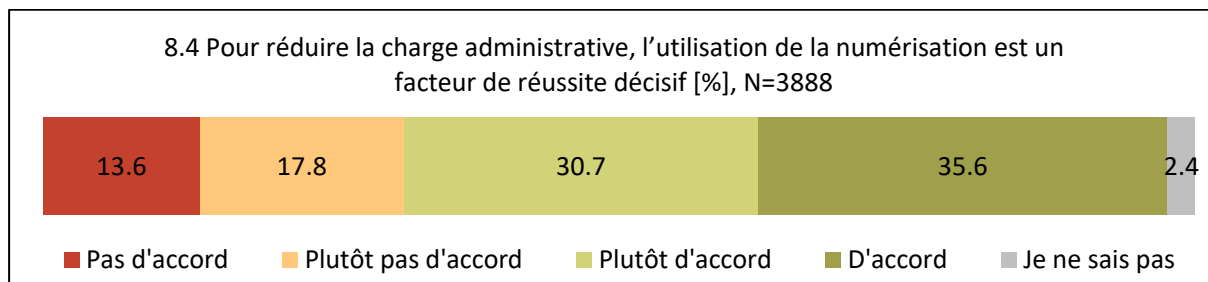


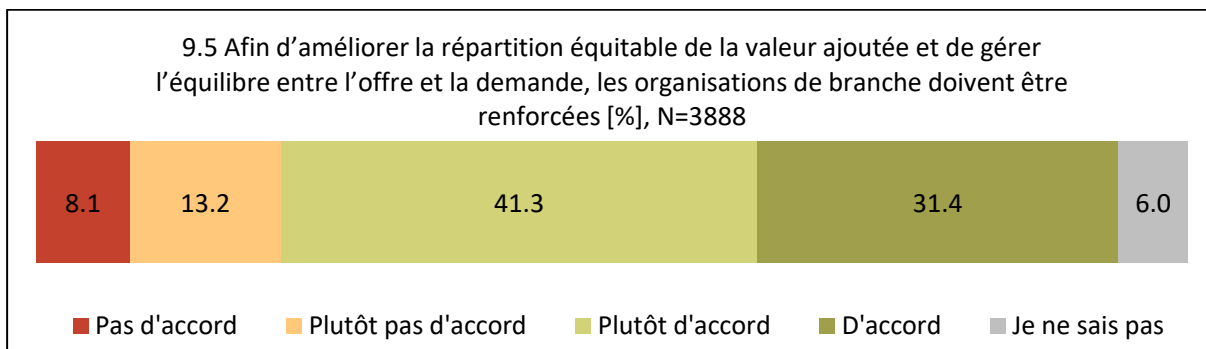




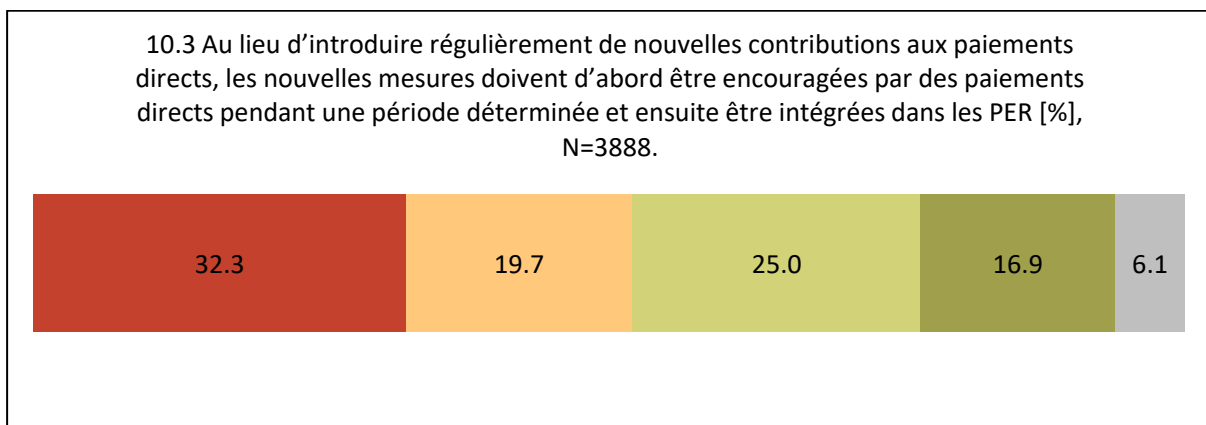
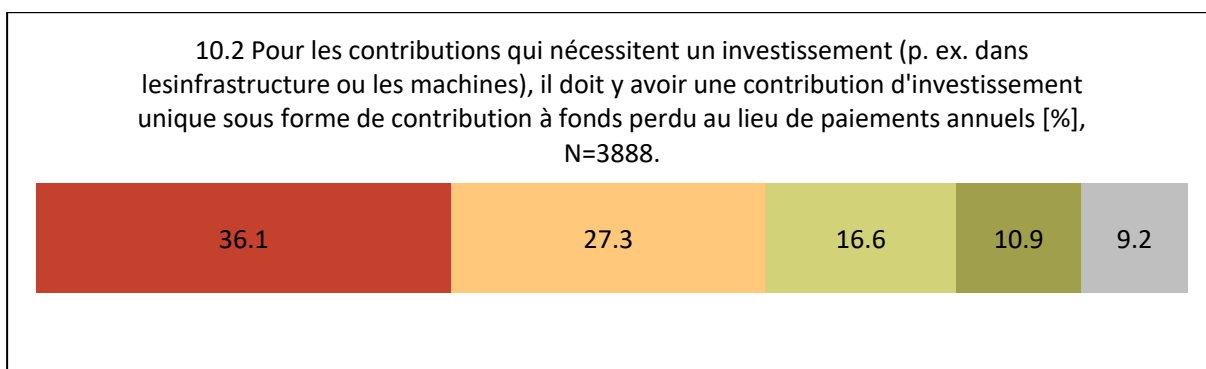
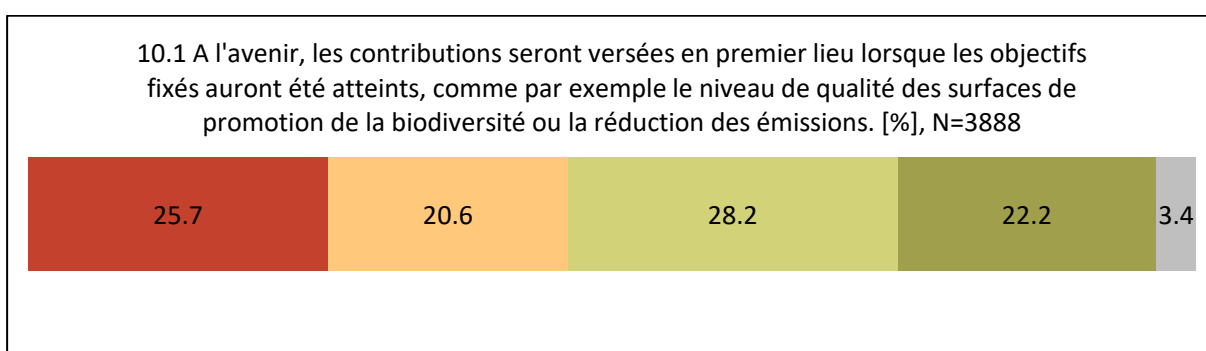
### 2.3.3. Mesures politiques possibles



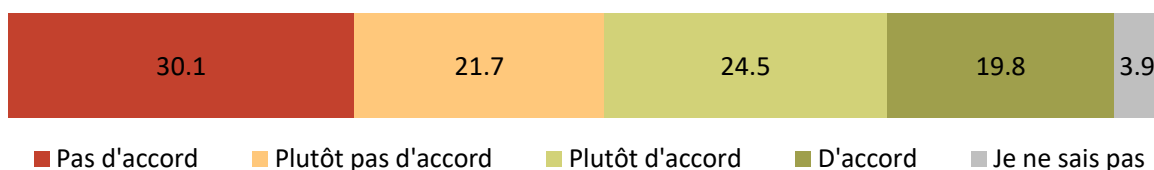




### 2.3.4. Réformes possibles des paiements directs

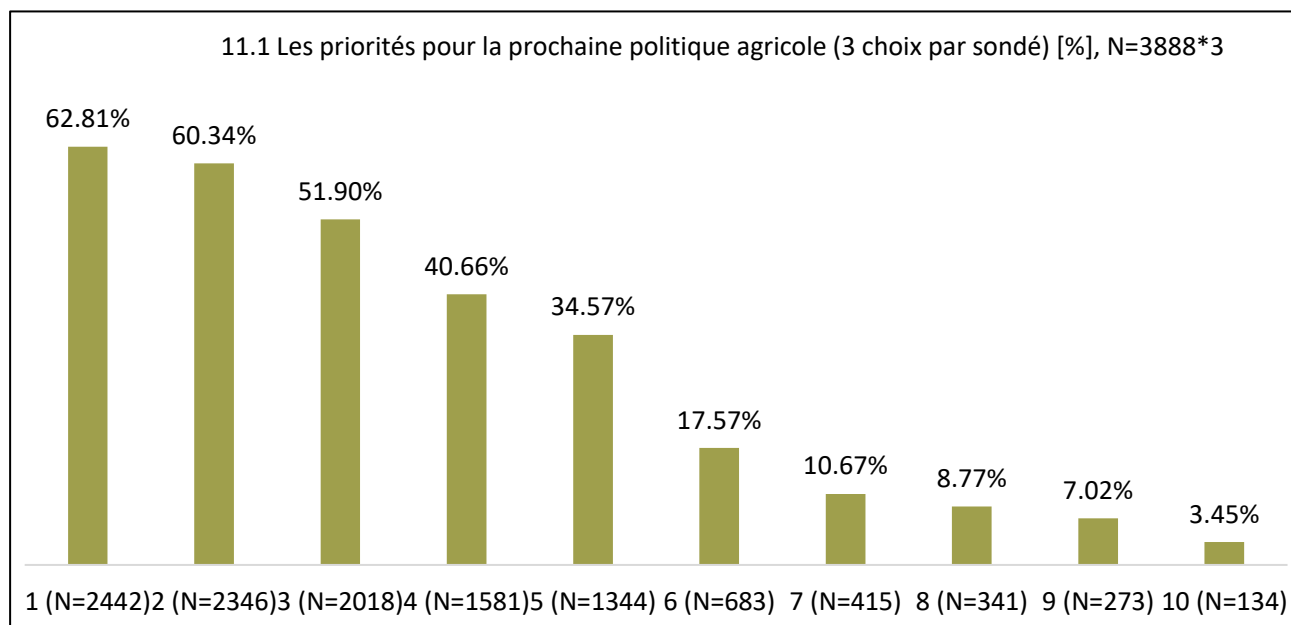


10.4 Les contrôles doivent davantage s'appuyer sur des données numériques (BDTA, SuisseBilanz, eCalendrier des champs, autres) [%], N=3888.



**2.3.5. Les priorités de la prochaine politique agricole**

11.1 Les priorités pour la prochaine politique agricole (3 choix par sondé) [%], N=3888\*3



Nr.	Priorité
1	Renforcer la position des produits indigènes par rapport aux produits importés
2	Améliorer le revenu des familles paysannes
3	Réduire les charges administratives pour les familles paysannes
4	Protéger les terres agricoles
5	Renforcer la sécurité de l'approvisionnement
6	Répartir plus équitablement les marges sur les marchés
7	Améliorer la productivité des exploitations agricoles
8	Diminuer l'empreinte écologique de l'agriculture suisse
9	Augmenter la culture de produits végétaux pour l'alimentation humaine directe et non pas pour les animaux de rente
10	Répondre aux attentes des consommateurs



### 3. Conclusion

La forte participation à cette enquête laisse supposer que de nombreux agriculteurs et agricultrices ne sont pas satisfaits de la situation actuelle et ressentent donc le besoin de s'exprimer à ce sujet. La représentativité relativement élevée, que ce soit selon l'âge, le type de production ou le canton, montre également qu'il existe de grands défis à relever dans tous les domaines et toutes les régions au cours des dix prochaines années.

Pour la plupart des familles paysannes, la production de denrées alimentaires reste au centre de leur activité et elles souhaitent la conserver. Elles sont toutefois disposées à adapter leur production aux conditions futures, qu'il s'agisse des changements climatiques, de la demande ou de la politique. Cela se traduit par exemple par une forte volonté d'augmenter la surface consacrée aux cultures protéiques ou de réduire le cheptel porcin.

Les chefs d'exploitation attendent du monde politique qu'il améliore les conditions-cadres pour une agriculture productive permettant un revenu décent. Au lieu de contraintes en constante évolution et qui ont tendance à se durcir, ils souhaitent plus de stabilité et une contribution des autres acteurs de la chaîne de création de valeur en vue d'un système durable. Ils sont également majoritairement ouverts aux évolutions, comme la production d'énergie en tant que nouvelle branche d'exploitation agricole ou le recours à de nouvelles techniques de sélection. Les mesures restrictives et politiquement motivées sont rejetées, comme l'introduction de taxes d'incitation. Les réponses à l'enquête ont également montré que beaucoup ne sont plus d'accord avec le système actuel des paiements directs. Néanmoins, les avis sur les mesures à prendre divergent selon les régions et les branches.

\* \* \* \* \*

Brugg, 08.03.2024 | Emile Spahr | 240221\_Rapport-final\_Sondage\_PA\_f\_zurBearbeitung\_F